



L'image de ces Italo-Canadiens jubilants, qui brandissent fièrement leur drapeau national, en dit long sur les doux plaisirs de la victoire. Ils étaient plusieurs centaines hier, sur la rue Saint-Laurent, notamment à célébrer le triomphe de l'Italie contre la Pologne dans le cadre de la Coupe du monde de football. (Photo Réjean Meloche)

Grève générale et illimitée La CTCUM paralysée mercredi

par Paule des Rivières

Les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro ont changé d'idée et ont annoncé qu'ils seraient en grève générale illimitée à compter de mercredi prochain, «jusqu'à ce que l'on obtienne l'assurance qu'il n'y aura pas d'employés à temps partiel».

C'est ce qu'a déclaré, hier, le président de la Fraternité des 4.200 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), M. Jacques Bigeault, en tentant d'expliquer pourquoi, à compter du 14 juillet, au moment où les Français célèbreront la prise de la Bastille, Montréalais et visiteurs seront à nouveau privés de transport en commun.

Bien qu'il admette qu'il n'a pas l'appui

unanime de ses membres «c'est divisé», dit-il, l'exécutif a décidé de jouer quitte ou double, concluant à l'échec des moyens de pression moins durs.

Pour sa part, la partie patronale n'a que très peu commenté cette annonce, «parce que la Fraternité a à plusieurs reprises par le passé, parlé d'événements qui ne se sont pas produits».

Le syndicat, lui, s'attend à une longue grève que seul, à son avis, le gouvernement pourrait empêcher, en adoptant le décret sanctionnant sa loi sur les services essentiels.

«C'est certain que si le gouvernement passait au décret le 13 juillet pour nous obliger à négocier avec l'employeur, on ne pourrait s'entendre avant le 14 et il y aurait revirement», a déclaré M. Guy Bélanger, un membre de l'exécutif, dans un

Voir page 8: CTCUM

tourisme



Saint-Malo

Lieu de nos origines, Saint-Malo «beau port de mer» a une population l'été de 150.000 touristes pour ses 40.000 habitants. C'est que, quoique petite, voilà une vieille ville dans ses murs, pittoresque et attachante où flâner simplement, entre la rade et le monument de Jacques-Cartier, devient un art.

Page 11

AU SOMMAIRE

Banques et faillites

Un député de la Colombie-Britannique vient de prédire la faillite imminente de la 2e banque à charte canadienne. Un vent de panique a récemment incité des Terre-Neuviens à retirer leurs épargnes d'une autre institution financière. Dans ce climat d'incertitude économique, Michel Nadeau se demande si les banques sont effectivement au bord de la faillite.

Page 9



L'Italie et la RFA en finale

L'Italie et l'Allemagne de l'Ouest se retrouveront dimanche en finale du Mondial. Hier, l'Italie a vaincu la Pologne 2-0, cependant que la RFA est parvenue à écarter la France au terme d'un match d'anthologie conclu après une prolongation et des tirs de réparation.

Page 14

Éditorial

Les autobus et le métro seront complètement paralysés à Montréal à compter de mercredi prochain. Commentant ce changement de tactique syndicale, Jean-Claude Leclerc s'étonne, en éditorial, de ce qui lui apparaît comme une stratégie de la pagaille.

Page 6

Le monde

■ Le Kenya prépare un minisommet pour assurer la survie de l'OUA. Page 2
■ Bonn craint de nouvelles tensions avec Washington. Page 2

Liban: mise en garde de Brejnev à Reagan

«Enrayez l'agression israélienne, l'extermination barbare»

(D'après AFP et Reuter) — L'URSS est sortie pour la première fois hier de la réserve qu'elle observait depuis le début des événements au Liban.

Au moment où des bombardements reprenaient dans les faubourgs sud de Beyrouth, le président Brejnev a engagé les États-Unis à ne pas envoyer de troupes au Liban et à se garder de tout «calcul opportuniste».

À Washington, dans le premier commentaire officiel américain, M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche, s'est contenté de réaffirmer que

l'objectif des États-Unis était de rétablir la paix. De sources proches de la présidence américaine, on ne jugeait pas très menaçants les termes employés par M. Brejnev.

Après une accalmie relative d'une douzaine d'heures, durant laquelle les Israéliens ont légèrement assoupli leur blocus de Beyrouth-Ouest, de nouveaux duels d'artillerie se sont produits hier dans le sud de la capitale libanaise.

Selon Radio-Beyrouth, les Israéliens ont bombardé les bastions palestiniens de Havy Al-Sellom et Bourj Al-Brajne, ainsi

que les environs de l'aéroport, essayant en retour des tirs sporadiques de roquettes. L'ambassade et la mission commerciale soviétiques ont de nouveau subi des dégâts.

Selon deux sénateurs américains en déplacement en Israël, le président du conseil Menahem Begin est optimiste quant à l'issue des pourparlers diplomatiques en cours et compte accorder «tout le temps nécessaire» à l'émissaire américain Philip Habib «pour assurer un retrait (palestinien) pacifique».

Dans son message au président Rea-

gan, M. Brejnev lui a demandé d'enrayer par tous les moyens «l'agression israélienne» et de s'abstenir d'envoyer des troupes au Liban, sous peine de voir l'URSS redéfinir sa politique en conséquence.

M. Brejnev a demandé aux États-Unis de faire «tout ce qui est en leur pouvoir pour arrêter l'effusion de sang et mettre fin à l'extermination barbare par les troupes israéliennes des Libanais et des Palestiniens». Il a en outre exprimé l'espoir que «le bon sens et l'esprit de responsabilité» finiront par l'emporter.

L'agence Tass a, parallèlement, fait savoir que l'URSS «aidait la Syrie, qui se trouve en première ligne de la lutte contre l'agression israélienne, en vue de renforcer ses capacités de défense par des actes et non des paroles».

L'OLP, qui a repoussé l'offre d'assistance américaine, a émis le souhait que les Nations unies supervisent un désengagement israélien et palestinien à Beyrouth.

De source diplomatique, on indique que l'OLP insiste aussi pour que ses ma-

Voir page 8: Liban



Le premier ministre Trudeau, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, et d'autres membres du cabinet rencontraient hier des chefs de file du monde des affaires pour discuter du dernier budget MacEachen. Aujourd'hui, ce sera au tour des leaders syndicaux de débattre le budget avec les autorités fédérales. (Photolaser CP)

Trudeau remanierait son cabinet

OTTAWA (d'après la CP) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, pourrait procéder à un remaniement de son cabinet au mois de septembre, mais le nombre de pièces qu'il pourra manier sur l'échiquier politique dépend de l'avenir de M. Allan MacEachen aux Finances et de la popularité du Parti libéral.

Chez les libéraux, on s'accorde à dire qu'il est encore trop tôt pour savoir si M. MacEachen voudra demeurer titulaire du portefeuille ou si M. Trudeau lui confiera une nouvelle tâche.

Si M. MacEachen quitte les Finances, il en résultera sans doute le plus important remaniement depuis les élections de 1980. Le premier ministre pourrait injecter du sang neuf au cabinet et aller choisir ses candidats chez les députés d'arrière-banquettes pour remplacer ces ministres d'expérience qu'il aura décidé de récompenser en les nommant au Sénat ou en leur confiant des postes importants dans la fonction publique.

Il ne peut cependant se payer le luxe de déplacer ainsi vers des pâturages plus verdoyants un trop grand nombre de ministres, puisqu'il devra ensuite déclencher des élections partielles pour les remplacer.

M. Trudeau doit d'ailleurs, d'ici la fin du mois, annoncer la date de trois élections partielles longtemps attendues, et même les libéraux les plus optimistes reconnaissent que leur parti, comme l'indiquent les sondages, pourrait de justesse remporter une seule de ces élections, et risque même de n'en gagner aucune.

Si, donc, les perspectives du Parti libé-

Voir page 8: Trudeau

Les milieux d'affaires appuient l'objectif de 6% pour l'inflation

par Claude Turcotte

OTTAWA — Une quarantaine d'hommes d'affaires parmi les plus influents du Canada ont donné leur appui «massif et unanime» au gouvernement fédéral dans sa campagne pour ramener le taux d'inflation à 6%.

Ces représentants du monde de la finance, du commerce et de l'industrie vont chercher à soumettre leurs multiples

entreprises au modèle tracé par le ministre des Finances dans son budget du 28 juin, soit de proposer des hausses de salaires de 6% l'an prochain et de 5% l'année suivante.

Ils vont par ailleurs chercher «autant que possible à maintenir les prix au niveau qu'ils sont», selon l'expression utilisée par M. Paul Desmarais président de Power Corporation, à sa sortie de la réunion qui a duré environ quatre heures.

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, visiblement satisfait du déroulement des discussions, a annoncé qu'un comité d'action avait été mis sur pied pour voir comment les objectifs fixés par le gouvernement pourraient s'appliquer dans le secteur privé. Le comité aura aussi pour rôle de conseiller le gouvernement.

Des représentants du gouvernement et du monde des affaires en feront partie,

mais M. MacEachen n'a pas voulu dire hier s'il invitera le monde syndical à déléguer des représentants au sein de ce comité. «On parlera de ça après la réunion de demain», a-t-il répondu.

Le ministre faisait allusion à cette autre réunion prévue ce matin avec les porte-parole du monde syndical. Les représentants du gouvernement seront, comme hier, le premier ministre Trudeau, le mi-

Voir page 8: Inflation

Abandonnée sur la table d'accouchement

PARIS. (AFP) — «Ma femme a été assassinée...» Max Cohen, ancien champion de France de boxe poids-moyen, ne mâche pas ses mots: la mort, mercredi, de son épouse Annette, 34 ans, et de l'enfant qu'elle accouchait, dans une salle de travail d'une clinique de la région parisienne, est un «assassinat, une erreur inadmissible».

Les circonstances de cette double mort dramatique, jugée scandaleuse par la presse française, n'ont pas encore été totalement éclaircies, dans l'attente d'une autopsie.

Unique point précis: Annette Cohen a été laissée seule vers 13 heures, sans surveillance, alors que le travail d'accouchement était déjà commencé.

Pendant cette absence du personnel

Voir page 8: Abandonnée

France: le socialisme inquiet

5) Le réveil de la droite

par Michel Vastel

majorité. Les attaques verbales sont violentes, certaines pratiques politiques sont douteuses, au point qu'on soupçonne parfois de véritables opérations de déstabilisation. Un dirigeant du RPR affirme que son parti «ne cherche pas à être complice d'une régression de la vie politique française», de ce qu'il considère être un véritable «changement de régime».

Le ton est assez dur pour qu'au prin-

temps dernier, le leader incontesté de la droite, M. Jacques Chirac, maire de Paris, ait osé parler d'«élections anticipées».

Le rêve de M. Valéry Giscard d'Estaing était de bâtir un grand parti libéral, rassemblement de toutes les forces centristes où la droite organisée, en particulier les gaullistes, se serait contentée de «faire l'appoint». Mais, observe le nouveau directeur du Monde, M. André Laurens, «la tentative de Giscard de gouverner au centre a échoué... parce qu'il n'y a pas de centre en France».

Le système politique en France favorise la polarisation autour de deux grands

courants. Les élections, en deux tours de scrutin et par regroupements successifs, obligent les électeurs à se rassembler derrière un grand courant de pensée plutôt que derrière un homme. Les tiers partis subsistent, par le jeu des désistements, mais à condition qu'ils s'alignent derrière l'un des grands courants qui divisent la société exactement en deux, la gauche et la droite, la France des privilèges et celle de la solidarité.

La coalition des communistes avec les socialistes, le caractère radical des réformes apportées par la gauche des trois premiers mois de son gouvernement, sa hâte

Voir page 8: France

Le Petit Vito
le «libre-service» de Côte-des-Neiges
spécialité italienne
excellent menu à bon prix!
5400 ch. Côte-les-Neiges
(coin Lacombe)

Prêt à dialoguer, Mitterrand veut d'abord réussir Helsinki

BUDAPEST (Reuter) — Le président François Mitterrand a choisi la Hongrie, mais avec manifestement le regard tendu vers Moscou, pour réaffirmer la nécessité d'un dialogue Est-Ouest qui «surmonte les contradictions».

Le chef de l'Etat français, qui effectuera jusqu'à aujourd'hui sa première visite officielle dans un pays communiste, en a profité pour prôner le retour à une «réelle coexistence». Mais il convient pour lui «d'abord de réussir Helsinki et de ne pas laisser une partie des bagages en route, surtout si ces bagages sont ceux de la liberté de l'homme».

Si la France est consciente des atteintes portées à la dé-

tente, donc à l'acte final de la conférence d'Helsinki, en 1975, elle n'en demeure pas moins attachée «à la poursuite et à l'aboutissement» de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dont les travaux reprennent à Madrid en novembre, a-t-il souligné.

M. Mitterrand, comme son hôte M. Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH), n'a pas caché les «différences évidentes» dues à l'intérêt national «et au respect des alliances» entre la France et la Hongrie. Mais, a-t-il ajouté, si la France restera ferme «chaque fois qu'il est mis en péril le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, chaque fois que

les droits de l'homme sont bafoués, elle reste ouverte à tous les dialogues véritables».

M. Kadar a lui aussi souligné l'importance d'une visite qui «dépassé le cadre des relations bilatérales».

Il a évoqué les risques que font peser sur la paix les tentatives de réarmement et de «guerre commerciale», allusion à l'extension des sanctions américaines contre l'URSS, thème que M. Mitterrand a repris dans le toast porté mercredi soir lors du dîner offert en son honneur peu après son arrivée.

S'agissant de ce dialogue Est-Ouest, on rappelle, de source française autorisée, que Paris n'entend pas considérer les pays d'Europe de

l'Est comme «un bloc uniforme».

M. Mitterrand est apparemment toujours aussi peu désireux de se rendre à Moscou (M. Claude Cheysson, ministre des Relations extérieures, vient d'ailleurs de rappeler dans une interview qu'aucun sommet Mitterrand-Brejnev n'était prévu) à cause de la présence de l'Armée rouge en Afghanistan et du rôle joué, selon lui, par le Kremlin dans le coup de force de Pologne.

Cependant, ajoute-t-on, rien n'empêche les socialistes français d'entretenir des contacts directs avec les partenaires de Moscou au sein du Pacte de Varsovie.

M. Mitterrand doit d'ail-

leurs se rendre en Roumanie en septembre et en Bulgarie l'an prochain, et il a émis le souhait mercredi soir que la Hongrie ne soit pas le seul pays, en Europe de l'Est, «ouvert à ce dialogue».

MM. Mitterrand et Kadar ont eu hier matin un premier entretien en tête-à-tête dans une atmosphère amicale et détendue. Cet entretien a duré deux heures, soit le double du temps prévu.

Les deux hommes, qui s'étaient déjà rencontrés à trois reprises, se reverront aujourd'hui, après que M. Mitterrand soit allé rendre visite au cardinal primat de Hongrie, Mgr Laszlo Lekai.

Au plan bilatéral, si les relations politiques sont officiellement qualifiées de «bonnes», les échanges commerciaux demeurent modestes. M. Mitterrand a reconnu qu'il y avait des progrès à faire car il existe entre les deux pays «une amitié réelle mais un peu endormie».

La présence parmi la délégation française de M. Michel Jobert, ministre du Commerce extérieur, devrait permettre d'accroître les échanges qui, s'ils ont doublé depuis cinq ans, n'ont représenté en 1981 qu'environ 2,2 milliards de francs avec un déficit de près de 300 millions pour la Hongrie.

Toutefois, aucun engagement précis n'est attendu sur ce point, rapporte-t-on de source informée. De même aucun communiqué commun ne sera publié à l'issue de la visite mais MM. Mitterrand et Kadar tiendront une conférence de presse cet après-midi avant le départ de la délégation française.



Jean-Paul II accueille le primat de Pologne, Mgr Josef Glemp, et l'archevêque de Cracovie, Mgr Franciszek Marchalski, sur la Place Saint-Pierre. Une délégation s'est rendue à Rome pour y rencontrer le pape et discuter de sa prochaine visite dans son pays natal. (Photolaser AP)

Le Kenya prépare un mini-sommet pour assurer la survie de l'OUA

NAIROBI (Reuter) — Des négociations délicates se déroulent actuellement sous l'égide du Kenya pour éviter un éclatement de l'OUA au prochain sommet de Tripoli, sur la question de l'admission de la RASD, émanation du Front Polisario.

Selon des sources diplomatiques dans différentes capitales africaines, dont Nairobi, le Kenya, président en exercice de l'organisation, essaie d'arranger un «mini-sommet» des chefs d'Etat africains.

L'OUA est pratiquement paralysée depuis que le Polisario, qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, est devenu son 51e membre lors d'une réunion des ministres des AE en Éthiopie en février dernier.

Le secrétaire-général, M. Edem Kodjo, a admis la RASD après que cette dernière ait reçu l'appui de 26 pays. Mais 19 États, Maroc en tête, ont quitté la réunion en signe de protestation.

Les mêmes scènes risquent de se produire à Tripoli, et les Kenyans s'efforcent donc de trouver un compromis.

Nairobi essaie d'arranger une réunion spéciale du comité de l'OUA sur le Sahara occidental, éventuellement à Nairobi le 25 juillet, la veille de l'ouverture du conseil des ministres à Tripoli.

Le comité avait été chargé l'année dernière d'organiser un cessez-le-feu et un référen-

dum pour déterminer si ses habitants voulaient l'indépendance ou l'intégration avec le Maroc.

M. Robert Ouko, ministre kenyan des AE, en visite mercredi au Mali, a déclaré qu'un sommet restreint pourrait avoir lieu prochainement pour étudier les moyens de sortir de l'impasse.

Il devait rentrer hier à Nairobi, après avoir effectué une tournée chez des membres du comité (autre le Mali, Nigéria, Sierra Leone, Guinée).

Par ailleurs, un ancien ministre du Gouvernement d'Union nationale de transition du Tchad (GUNT), M. Facho Balam, et le secrétaire général du Front, M. Issa Abdallah, ont annoncé hier à Paris la constitution d'une Alliance des forces patriotiques (AFP) dont l'objectif est de renverser par les armes M. Hissène Habré, l'actuel maître de N'Djamena.

L'AFP, selon ses créateurs qui affirment avoir la caution du président Goukouni Weddeye, est «le seul représentant légitime du Tchad et assurera la présence de notre pays au niveau international et légitime, particulièrement au prochain sommet de l'OUA à Tripoli».

Aucun chef des tendances représentées au sein du GUNT n'a été apparemment contacté pour la formation de cette alliance à la différence de M. Goukouni que les deux

responsables de l'alliance ont rencontré mercredi à Alger.

Dans un communiqué présenté comme émanant de l'ancien président du GUNT celui-ci s'en prend à la force interafricaine de l'OUA qui a refusé, selon lui, d'assurer la protection de la ville de N'Djamena contre les forces armées du word (FAN) de M. Hissène Habré qui ont investi la capitale tchadienne le 7 juin dernier.

«J'attire l'attention de l'Afrique tout entière sur la responsabilité des forces interafricaines sur ce qui vient de se passer au Tchad. Le déroulement des événements sur le terrain n'a été qu'un aspect, l'application pratique d'une stratégie globale impérialiste qui visait à faire échouer toute expérience démocratique et progressiste au Tchad», déclare M. Goukouni dans ce communiqué qui, à aucun moment ne fait référence à l'alliance.

L'ancien président du GUNT reconnaît toutefois que «ce qui a favorisé nos ennemis, c'est notre manque de solidarité au sein du GUNT ainsi que nos contradictions» et lance un appel à se regrouper à toutes les forces patriotiques du Tchad.

Au cours de la conférence de presse les deux porte-parole de l'alliance ont mis en cause ce qu'ils ont appelé les «impérialismes américain,

français et sioniste».

«Hissène Habré a créé une situation de fait à N'Djamena que les impérialismes français et américains s'efforcent d'imposer», ont-ils dit ajoutant qu'un «véritable pont aérien a été établi entre Kinsasa et N'Djamena pour amener à pied d'œuvre armes et experts militaires égyptiens».

Ils ont également fait état de dissensions qui existeraient au sein des FAN et affirmé que le ministre de la Défense de M. Habré, le capitaine Gouara Lassou, avait été l'objet d'une tentative d'assassinat dimanche dernier de la part des hommes de troupes.

Bonn craint de nouvelles tensions avec Washington

BONN (AFP) — Bonn craint de nouvelles tensions avec Washington à la suite de l'annonce d'une augmentation de 4,1% seulement du budget de la défense ouest-allemande 1983 qui — compte tenu de l'inflation, actuellement de 5,8% — ne permettra pas d'atteindre les objectifs de l'OTAN.

Cette augmentation, annoncée mercredi par le ministre des Finances, M. Manfred Lahnstein, et qui porte le budget ouest-allemand de la défense de 44,2 à 46 milliards de

d. marks a suscité des critiques immédiates sur les plans politique et militaire, notent les observateurs.

Politiquement, le refus ouest-allemand d'augmenter substantiellement le budget de la défense risque d'être interprété aux États-Unis comme un «mauvais signal» à l'égard de Moscou. On souligne également à Bonn que ce budget en stagnation s'inscrit en faux par rapport au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN en juin dernier à Bonn qui avait

décidé de renforcer les forces conventionnelles, un engagement qui paraît maintenant vide de sens.

Il se produit en outre après la décision du congrès du Parti social-démocrate, fin avril, de reporter à l'automne 1983 sa décision sur les fusées de l'OTAN en RFA, et en plein différend américano-ouest-allemand sur le gazoduc euro-sibérien.

Sur le plan militaire, les experts soulignent notamment que la faiblesse de ce budget ne permettra plus à la Bundeswehr d'acquiescer de nouveaux équipements. Un récent rapport soulignait à cet égard que l'austérité actuelle allait contraindre la Bundeswehr à des choix difficiles: maintenir les 36 brigades actuelles et effectuer des coupes sombres dans les forces aériennes, qui s'équipent actuellement du nouveau chasseur Tornado (73 millions de d. marks l'unité au lieu des 15 prévus initialement), ou réduire ses forces terrestres.

Les mêmes experts soulignent en outre que ce rapport tenait compte d'un budget de la défense de «croissance zéro». Si l'inflation reste en 1983 supérieure à l'augmentation du budget de la défense, les «objectifs minimaux» de la Bundeswehr devront être revus en baisse. Dans cette optique, l'engagement pris par le gouvernement ouest-allemand de financer l'appui logistique de six divisions supplémentaires américaines en Europe en période de crise pourrait également être compromis.

L'écart entre les objectifs de Washington et le budget de la défense 83 en RFA va donc croissant, constatent les experts, et il n'est plus question de maintenir une croissance réelle de 3, voire de 4 pour cent, comme le demandait tout récemment le commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, le général Bernard W. Rogers.

de cette coalition anti-vietnamienne — les pays non communistes de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) et la Chine — semblent viser des objectifs différents.

Les observateurs s'accordent pour penser que la Chine cherche, à travers la fonction dévolue au prince Sihanouk, à effacer la sanglante réputation attachée à l'image des Khmers rouges, généralement tenus pour responsables de massacres à grande échelle lorsqu'ils étaient au pouvoir à Phnom Penh.

L'ASEAN — Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines — préconise une solution politique de la question cambodgienne passant apparemment par une neutralisation des Khmers rouges, jugée indispensable pour présumer le Vietnam contre ce que Hanoi appelle la «menace chinoise».

Le prince Sihanouk, quant à lui, s'efforce de préserver les bons rapports qu'il entretient de longue date avec les dirigeants chinois. Il ne s'est pas fait faute d'étaler publiquement son aversion pour les Khmers rouges, mais il a jugé qu'une alliance avec eux est nécessaire pour amener les Vietnamiens à accepter une solution politique.

Avec des objectifs différents, la Chine et l'ASEAN, et au-delà les États-Unis, comptent, dans l'immédiat, sur la présence de l'ancien souverain dans la coalition pour exercer une influence déterminante au sommet des pays non alignés qui doit avoir prochainement lieu à Bagdad, puis à l'Assemblée générale de l'ONU, estiment les observateurs diplomatiques.

Le but recherché est d'utiliser le préjugé favorable dont le prince Sihanouk semble en-

core jouir auprès des pays non alignés en tant que l'un des membres fondateurs de leur mouvement, où le siège du Cambodge est vacant depuis 1979.

À l'ONU, c'est au contraire contre les tentatives du Vietnam de faire déclarer le siège du Cambodge vacant que le prince Sihanouk est appelé à faire peser le poids de son prestige.

Par ailleurs, le gouvernement français s'est félicité hier des initiatives prises à la réunion d'Ho Chi Minhville entre les ministres des Affaires étrangères des trois pays d'Indochine (Vietnam, Cambodge, Laos) et notamment du retrait partiel du Cambodge des forces vietnamiennes.

La France estime encore que la création d'une zone démilitarisée ou de sécurité «parait une idée à explorer même si, à ce stade, elle soulève des problèmes».

core jouir auprès des pays non alignés en tant que l'un des membres fondateurs de leur mouvement, où le siège du Cambodge est vacant depuis 1979.

À l'ONU, c'est au contraire contre les tentatives du Vietnam de faire déclarer le siège du Cambodge vacant que le prince Sihanouk est appelé à faire peser le poids de son prestige.

Par ailleurs, le gouvernement français s'est félicité hier des initiatives prises à la réunion d'Ho Chi Minhville entre les ministres des Affaires étrangères des trois pays d'Indochine (Vietnam, Cambodge, Laos) et notamment du retrait partiel du Cambodge des forces vietnamiennes.

La France estime encore que la création d'une zone démilitarisée ou de sécurité «parait une idée à explorer même si, à ce stade, elle soulève des problèmes».

La France estime encore que la création d'une zone démilitarisée ou de sécurité «parait une idée à explorer même si, à ce stade, elle soulève des problèmes».

La France estime encore que la création d'une zone démilitarisée ou de sécurité «parait une idée à explorer même si, à ce stade, elle soulève des problèmes».

Le Nicaragua accuse ses voisins de complot

MANAGUA (Reuter) — Le Nicaragua a accusé hier ses voisins de comploter, de concert avec les États-Unis, contre son régime révolutionnaire.

Cette réaction est survenue quelques heures après la condamnation de la politique de défense de Managua par les ministres des Affaires étrangères du Guatemala, du Salvador, du Honduras et de Costa Rica.

«Nous condamnons la politique d'armement du Nicaragua parce que nous considérons qu'elle menace la paix en Amérique centrale», indique un communiqué commun publié à l'issue d'une réunion ministérielle à San Salvador.

Des membres du gouvernement nicaraguayen ont souligné que M. Ronald Reagan avait récemment invité le président du Costa Rica, et que le président du Honduras devait se rendre prochainement à Washington.

Managua a accusé à plusieurs reprises le Honduras d'abriter des guérilleros de droite, et le Costa Rica de

mettre en place des bases militaires.

«Tout montre qu'on cherche à prendre le Nicaragua en tenaille», a déclaré M. Luis Sanchez, un responsable du Parti socialiste.

Le Costa Rica, le Honduras et le Salvador sont regroupés depuis janvier dans la communauté démocratique d'Amérique centrale, et ont accepté lors de leur réunion à San Salvador d'accepter l'adhésion du Guatemala, a annoncé pour sa part le ministre des Affaires étrangères du Costa Rica, M. Fernando Volio.

Les quatre ministres se rencontreront de nouveau à Costa Rica courant juillet pour rediscuter du rôle de la Communauté, et réviser sa charte, que M. Volio a lui-même décriée comme «vague».

Par ailleurs le ministère nicaraguayen de la Défense a annoncé mercredi soir la mort de 11 soldats dans un affrontement dimanche avec la guérilla.

Celle-ci est en grande partie constituée d'anciens partisans de l'ex-dictateur Anastasio Somoza.

EWALD THEOD. DRATHEN
ALF/MOSEL - ALLEMAGNE

Ewald Theod. Drathen
WHITE TABLE WINE VIN DE TABLE BLANC

Drathen Tafelwein
750 ml

Triomphe du rapport qualité-prix depuis trois générations.
Essayez le DRATHEN TAFELWEIN, vin blanc léger, à l'apéritif, avec fruits de mer et poissons, ou avec viandes blanches.
Dans toutes les succursales de la SAQ
644-A Drathen Tafelwein - Ewald Theod. Drathen
Gilcarvin inc. 484-4418

Relais de campagne sur les bords du Lac Massawippi

Le charme d'une vieille demeure avec ses nombreux foyers, ses meubles québécois anciens, ses vingt chambres. Cuisine française classique ainsi que des improvisations du chef Guy Bohec selon les disponibilités du marché.

- Bonne cave à vin
- Galerie d'art
- Piscine
- Accès au lac
- Bateaux
- Golf
- Tennis
- etc.

Une auberge traditionnelle où l'accueil, le gîte et le couvert sont en harmonie avec l'environnement.

• Forfaits théâtres d'été
Vos hôtes Liliane et Robert Gagnon
North Hatley, Qué. JOB 2C0 Tél.: (819) 842-2325

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Namibie: la SWAPO reste sur la réserve

LISBONNE (Reuter) — Un émissaire de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) a déclaré hier à Lisbonne que son mouvement mettrait toujours en doute la sincérité de l'Afrique du Sud dans les pourparlers sur l'avenir de la Namibie, en dépit de concessions notables de sa part.

M. Nehova, représentant de la SWAPO auprès du comité international contre l'apartheid, le racisme et le colonialisme dont le siège est à Londres, a indiqué lors d'une conférence de presse que le gouvernement de Pretoria avait renoncé à plusieurs de ses objections antérieures au plan de l'ONU pour l'indépendance namibienne.

L'Afrique du Sud n'exige plus de double système électoral pour l'élection de la future assemblée constituante du territoire qu'elle administre illégalement à l'heure actuelle, a-t-il dit.

Selon M. Nehova, Pretoria a aussi renoncé à exiger l'identification des différentes unités devant constituer la force de maintien de la paix de l'ONU chargée de superviser les élections et la période transitoire préalable à l'indépendance. Les Sud-Africains auraient également fait d'autres concessions mineures.

Le principal problème, a dit M. Nehova, tient cependant à ce que l'Afrique du Sud tente de lier l'indépendance namibienne au retrait des forces cubaines stationnées en Angola.

«De ce fait, nous avons encore des doutes. Il ne nous apparaît pas que l'Afrique du Sud ait changé d'attitude, qu'elle montre plus de sérieux à propos de la reconnaissance du droit du peuple namibien à choisir son gouvernement, ni au sujet de l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il dit.

La résolution 435, adoptée en 1978, définit le cadre général d'un retrait de l'Afrique du Sud du territoire namibien.

Cours commençant le 19 juillet

ANGLAIS

3 heures par jour, 5 jours par semaine
par mois \$250.

2 heures, 2 fois par semaine, le soir,
8 semaines \$250.

Aussi des cours privés à prix modiques.

Permis du ministère de l'Éducation

Centre Linguistique Européen

1235 rue Guy, tél.: 933-8252

LOTO-SÉLECT

Date 7-7-82

Ventes 100315. \$

NUMÉRO GAGNANT 4 1 8 0

Mises de 50¢ gagnantes

Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	10	2381,10 \$
dans n'importe quel ordre	215	99,20 \$

Le règlement de l'OLF est jugé constitutionnel

Tests linguistiques: le tribunal déboute l'infirmière Nancy Forget

Un juge de la Cour supérieure du Québec a maintenu hier, la constitutionnalité du règlement québécois imposant des tests de connaissance de la langue française aux professionnels de langue maternelle autre que le français.

Le juge Pierre Pinard a rejeté la requête d'une aide-infirmière, Mme Nancy Forget, qui alléguait que ces tests, obligatoires pour l'obtention d'un permis de pratique professionnelle, étaient inconstitutionnels et contraires à la Charte des droits et libertés du Québec.

Mme Forget avait réussi l'examen oral, mais a échoué 11 fois à l'écrit. Elle a perdu son emploi d'aide-infirmière dans un hôpital de la banlieue ouest de Montréal l'an dernier, son employeur invoquant des coupures budgétaires.

Elle demandait à la cour d'établir qu'elle n'avait pas besoin de savoir écrire le français pour exercer son métier.

Le juge Pinard a toutefois noté, dans son jugement, que le règlement des tests linguistiques n'est en rien discriminatoire puisqu'il oblige «tous

les professionnels» à posséder une connaissance suffisante du français.

Le juge écrit également que l'Office de la langue française, qui administre les tests, a le pouvoir de stipuler que tout candidat aspirant professionnel qui n'a pas complété trois ans de français à l'école secondaire doit subir des tests en français oral et écrit.

«Les spécialistes pourront argumenter autour de la norme de trois ans, mais je ne crois pas possible de penser qu'elle est déraisonnable ni qu'elle manque de justifica-

tions, étant donné les objectifs de la loi 101», juge le magistrat.

M. Pinard a également rejeté la prétention de Mme Forget, qui affirmait que le comité des tests de l'Office de la langue française bénéficie de trop de marge de manœuvre en matière de normes.

«Le comité ne dispose pas de pouvoirs judiciaires ou quasi-judiciaires», a précisé le juge.

Malgré son verdict contraire à la demande de Mme Forget, M. Pinard a soumis que les

tests devraient tout de même être adaptés à la profession de chaque candidat, et qu'il serait préférable de respecter le niveau de connaissances exigé de chaque catégorie de professionnels.

Tous les professionnels de la santé, de l'aide-infirmière au chirurgien, doivent subir le même test.

Il a été impossible de savoir, hier si les avocats de Mme Forget, le député libéral Herbert Marx et Me Julius Grey, constitutionnaliste de l'université McGill, en appelle-

raient du jugement.

Au cours de l'audience, Mme Forget a assuré la presse qu'elle connaissait suffisamment le français pour pouvoir communiquer avec des patients dans cette langue.

«Ils ne se sont jamais plaints à ce sujet: ils comprenaient la façon dont je parle français», a-t-elle affirmé.

Depuis le début de l'affaire, l'Office a annoncé que de nouveaux tests seraient mis au point, qui correspondraient aux différents niveaux d'instruction des candidats.

en bref...

■ Non au rouleau compresseur

OTTAWA (d'après PC) — Le critique du NPD pour les affaires des consommateurs, M. Ray Skelly, a accusé hier les libéraux et les conservateurs de se servir du «rouleau compresseur» pour essayer de faire adopter rapidement le projet de loi relatif aux subventions à verser aux victimes de la mousse isolante d'urée-formol (MIUF). M. Skelly a signalé qu'il restait encore beaucoup de temps avant la suspension des travaux des Communes pour l'été et qu'il fallait tenir compte des préoccupations des propriétaires de maisons isolées à la MIUF. «Le NPD est maintenant le seul parti qui défend les intérêts de ces propriétaires», a-t-il dit.

■ Le budget et les pauvres

OTTAWA (d'après PC) — Le Conseil national du bien-être — un organisme consultatif constitué par le gouvernement fédéral — a contredit hier les affirmations du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, voulant que le budget présenté le 28 juin par M. Allan Rock n'affecte pas les familles à faible revenu et les pauvres. «Nous sommes pas d'accord. Les aspects de la politique sociale du budget de juin vont désavantager des milliers de Canadiens à faible revenu», affirme le Conseil. Le budget MacEachen limite à 6% et 5% les majorations des pensions de vieillesse pour 1983 et 1984, mais prévoit des mesures compensatoires pour les retraités ayant droit au supplément de revenu garanti.

■ Nouveau test du cancer

OTTAWA (d'après PC) — Une simple prise de sang permettra peut-être, d'ici un an, de dépister les personnes plus sujettes que la moyenne au cancer. C'est du moins l'espoir que nourrit le Dr Malcolm Paterson, des laboratoires nucléaires de Chalk River (Ont.), qui vient de recevoir une subvention de \$1.3 million de l'Institut national du cancer des États-Unis, pour poursuivre ses recherches. Il existe déjà des tests pour identifier les personnes susceptibles d'être atteintes du cancer, mais ils sont très dispendieux et tellement compliqués que l'usage ne peut pas en être répandu. La découverte du Dr Paterson consiste tout simplement à irradier les globules blancs d'un échantillon de sang, afin de déterminer la résistance d'une personne. Les sujets au cancer, à l'avenir, seront tenus éloignés des rayons-x, d'autres genres de radiations et de certains produits toxiques.

■ 22% dans le papier

Après les 5.000 travailleurs des usines CIP, les 6.000 employés syndiqués de Domtar, Reed Paper, MacLaren et Québec North Shore voteront dans les jours qui viennent sur un accord prévoyant des hausses de salaires de 12% et 10% pour les deux prochaines années. Un représentant des compagnies de pâtes et papier a déclaré hier que l'entente ressemblait à celle conclue à la CIP, laquelle fait passer le taux horaire de \$11.70 à \$14.55, au 1er mai 1983. Tout comme à la CIP, les employés des quatre producteurs de papier journal de l'Est du Canada sont membres du Syndicat canadien des travailleurs du papier, affilié à la Fédération des travailleurs du Québec.

■ Manifestation contre le nucléaire à Gentilly

QUÉBEC (PC) — Le Regroupement pour la surveillance nucléaire et Alliance Tournesol organisent une manifestation qui se tiendra le 10 juillet pour s'opposer à la mise en marche du réacteur nucléaire de la centrale Gentilly-2. Les deux groupes, qui disent avoir l'appui de plusieurs organismes écologiques ou humanitaires, ont lancé un appel au gouvernement du Québec, hier, l'invitant à ne pas «mettre la main dans l'engrenage nucléaire». Ils affirment dans un communiqué que la mise en opération de Gentilly-2 constituera un «hara kiri économique» sans compter les dangers pour les humains et l'environnement.

■ Discrétion assurée

QUÉBEC (PC) — Les journaux ne devraient pas publier les adresses et les numéros de téléphone des lecteurs qui leur font parvenir des lettres ouvertes, afin que ces lecteurs ne soient pas inquiétés, rappelle le Conseil de presse dans une décision qu'il vient de rendre. Le Conseil avait été saisi d'une plainte d'une lectrice qui a vu son adresse personnelle et son numéro de téléphone publiés par un hebdomadaire de Laval à qui elle avait fait parvenir une lettre. Cette lectrice a par la suite fait l'objet de tracasseries et même d'appels anonymes. Le Conseil de presse ne retient pas de blâme contre l'hebdomadaire, estimant que c'est à la suite d'une «malencontreuse erreur» que ces renseignements privés ont été publiés.

■ On enquête à Washington

WASHINGTON (d'après AFP) — La police de Washington, la Sûreté fédérale (FBI) et les services de lutte contre les stupéfiants ont décidé de coordonner leurs enquêtes sur les différents scandales qui secouent le Congrès des États-Unis depuis quelques semaines. Plusieurs membres du Congrès, dont les noms n'ont jamais été révélés, sont soupçonnés, pour certains, d'avoir eu des relations avec des coursiers (pages) du Capitole, et pour d'autres d'être des cocaïnomanes. Selon une source proche des enquêteurs, ces derniers n'auraient trouvé que des «ragots» pour corroborer ces allégations.

■ Les céréales au Québec

QUÉBEC (d'après PC) — Les agriculteurs québécois ont produit, en 1981, 56% de leurs besoins en céréales, un succès dont s'est réjoui hier le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, en prenant connaissance des derniers chiffres de production de Statistique Canada. M. Garon a indiqué que son objectif était que le Québec atteigne 50% d'autosuffisance en 1982, objectif largement dépassé. En 1976, les agriculteurs québécois produisaient 805.000 tonnes de 2.830.000 tonnes de céréales — mais, blé, avoine, orge, seigle et sarrasin — dont ils avaient besoin surtout pour l'élevage de troupeaux, soit à peine 28,5%. L'objectif d'autosuffisance de M. Garon demeure à 60% en 1985 et 75% en 1990. Il a par ailleurs qualifié d'«injustes» les subventions fédérales pour le transport du maïs ontarien vers le Québec, alors que les producteurs québécois n'ont pas droit à ces subventions.

ANTICOSTI

Auberge du Nord

Chasse 82

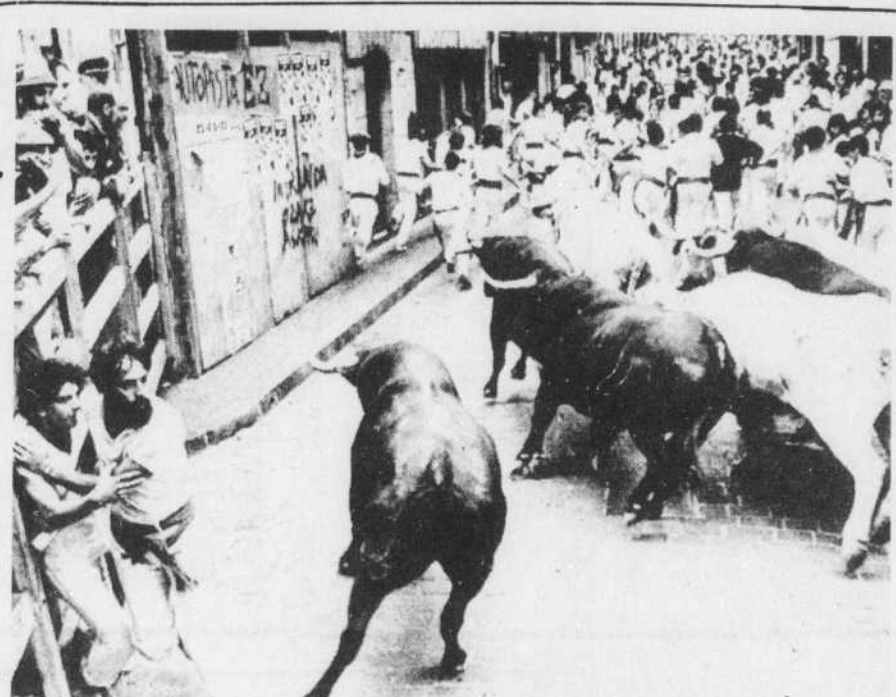
- 2 cerfs de Virginie peuvent être récoltés par chaque chasseur
- 4 jours de chasse, 6 jours dans l'île, 1 guide avec véhicule pour 2 chasseurs, hébergement en pavillon incluant nourriture et literie, etc. \$1.000.
- 6 jours de chasse (8 jours dans l'île) incluant 1 guide avec véhicule pour 8 chasseurs, hébergement en pavillon (nourriture et literie non inclus) Chasse aux petits gibiers et aux oiseaux migrateurs offerte avec ce forfait \$ 600.
- 4 jours de chasse (6 jours dans l'île) incluant 1 guide avec véhicule pour 8 chasseurs. Hébergement en pavillon ou roulotte (nourriture et literie non inclus) \$ 450.

Dans tous les forfaits, le permis de chasse, le transport à l'île et le transport à la pourvoirie ne sont pas inclus dans le prix.

RÉSERVATIONS MAINTENANT

Nemrotour Inc. (514) 471-9446

471^e rue des Aulnès, St-Louis-de-Terrebonne, QC, J0N 1N0



Malgré une chaleur de 42 degrés Celsius, les habitants de Pampelune ont participé massivement hier à la traditionnelle course de taureaux dans les rues de la ville. (Photolaser AP)

L'Espagne transpire

MADRID (d'après AFP et Reuter) — Tous les records de chaleur ont été battus en Espagne, où une température de 48,8 degrés Celsius a été enregistrée à Granollers (Nord-Est du pays), alors que Barcelone était toujours encerclée par les flammes hier.

Plus de 3.000 hommes luttent contre les incendies qui font rage autour de la capitale catalane sur un front de 50 km et qui ont déjà détruit plus de 4.000 hectares de forêt.

Huit avions Canadair, auxquels se sont joints quatre autres appareils et près de 200 véhicules participent aux opérations.

La Généralité (gouvernement autonome catalan) semble convaincue qu'au moins 20% des incendies sont d'origine criminelle.

Le déclenchement des incendies est favorisé par l'exceptionnelle chaleur et la sécheresse qui sévissent dans le Nord-Est du pays.

Ces températures élevées sont dues à la pénétration en Espagne d'un air chaud provenant du continent africain, et elles devraient se maintenir jusqu'à la fin de la semaine.

À Pampelune, où la «feria» bat son plein, on a enregistré mercredi 42 degrés à l'ombre, la température la plus élevée du siècle. À Bilbao, ville située au bord de la mer, où le climat est habituellement plus frais, le mercure s'est élevé jusqu'à 40 degrés hier.

À Madrid et dans les autres villes du centre, on a signalé 39 degrés.

L'accord de la Baie-James

Ottawa versera au moins \$60 millions aux Cris et Inuit

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a admis hier qu'il n'avait pas respecté l'esprit du pacte conclu avec les autochtones en 1975 quant au projet de la Baie-James et accordera quelque \$61 millions supplémentaires d'ici 1987 aux Cris et Inuit de cette région.

Hier, en conférence de presse, rendant public le résultat d'une recherche d'un an sur la façon dont Ottawa s'était acquitté de ses obligations depuis la ratification de l'entente, le ministre des Affaires indiennes, M. John Munro, a indiqué que les fonds nouveaux seront destinés à la construction rapide d'écoles, de logements et d'installations sanitaires plus adéquates.

Selon le rapport, même s'il était possible juridiquement pour Ottawa de reprendre la responsabilité des soins de santé des Cris, qui relève du Québec, cela «n'aiderait pas beaucoup la mise en oeuvre de la Convention».

Malgré les récriminations des Cris qui, l'an dernier, ont dû faire face à une grave épidémie de gastro-entérite, le rapport admet qu'il n'est pas capable de «déterminer si le Québec remplit adéquatement les fonctions qu'il a assumées», tout en soulignant qu'aucune baisse sensible de

service n'a été enregistrée depuis que Québec est responsable de la santé des autochtones.

Des sommes accordées, quelque \$33 millions iront à la communauté Crie, tandis que \$29 millions iront aux Inuit, a précisé M. Munro, ajoutant que cet argent ne serait pas puisé à même le fonds de développement économique des communautés autochtones.

Le rapport d'hier souligne qu'il est tout à fait raisonnable pour Ottawa, Québec et les autochtones d'envisager des «initiatives nouvelles» en vue «d'atteindre les objectifs et de réaliser les attentes de 1975».

Quant au grand chef des Cris au Québec, M. Billy Diamond, s'il s'est dit heureux de voir finalement Ottawa acquiescer aux demandes des autochtones après «15 mois de négociations ardues», il a toutefois rappelé que le rapport fédéral «constitue la preuve que depuis plusieurs années les plaintes des Indiens étaient fondées».

«Québec a dit aussi qu'il ferait quelque chose», a-t-il dit, rappelant que les fréquentes rencontres des Cris avec des ministres québécois, «qui admettent qu'il faut réviser l'accord», n'avaient toujours pas porté fruit.

Pour M. Diamond, les \$60 millions d'hier constituent un premier pas. «C'est remboursé-

ment est un pas dans le bon sens et montre qu'un accord complet pourra être réalisé», a-t-il indiqué.

Pour le ministre, ces montants permettront d'appliquer «parfaitement dans les faits» la convention de la Baie-James sur laquelle Ottawa avait décidé de réexaminer ses responsabilités à l'an dernier.

Bien qu'il estime que le Canada n'a pas enfreint de dispositions juridiques de la convention, la mise en place de l'entente a toujours posé de graves problèmes, estime le rapport.

Enfin la bière au stade!

TORONTO (PC) — Les Ontariens pourront enfin se désaltérer en savourant une bière tout en encourageant leur équipe sportive préférée.

Le ministre de la Consommation et des Relations commerciales, M. Robert Elgie, a fait cette annonce inattendue hier devant les députés de l'Assemblée législative ontarienne.

Le projet expérimental touchera un stade de Toronto, le stade Ivor-Wynn de Hamilton et le parc Landsdowne à Ottawa. Il devra toutefois être soumis à l'approbation des autorités municipales.

Une copropriétaire accuse la SCHL de lui avoir sciemment vendu une habitation isolée à la MIUF

par Gilles Provost

La Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), dont les inspecteurs sont chargés de vérifier la salubrité des maisons isolées avec de la mousse d'urée-formol (MIUF), a elle-même vendu en février dernier une maison ainsi isolée sans faire mention de cette particularité.

Pourtant, la SCHL exige depuis janvier que tous les contrats de vente immobilière mentionnent expressément l'absence de MIUF ou, si elle est présente, la connaissance de cette situation par l'acheteur. Si cette condition n'est pas respectée, la SCHL refuse d'assurer le prêt hypothé-

caire, comme elle l'a précisé en mars dans un mémo expédié à tous les agents d'immobilier du pays. Ce mémo précisait même le libellé des clauses que la SCHL exige la présence.

Or, au même moment, la Société avait à se défaire elle-même d'une unité de condominium (copropriété) dont le toit avait été isolé avec de la MIUF. Contrairement à la politique qu'elle imposait à tous les courtiers du pays, la SCHL a évité de signaler le fait à l'acheteur. Cette dernière doit maintenant déboursier \$4.630 pour la réfection du toit et l'enlèvement de la mousse. La décision a été prise à la majorité des copropriétaires, si

bien que l'acheteuse est contrainte d'assumer sa part et ne peut remettre le déboursé à plus tard.

L'acheteuse, Mme Cécile Dumont, de Dollard-des-Ormeaux, ne peut davantage poursuivre la SCHL parce que la Société de la Couronne fédérale a pris soin de se mettre à l'abri de toute poursuite de ce genre en poursuivant le contrat, selon son habitude, une clause stipulant que «l'acheteur accepte la propriété telle qu'elle est actuellement» et qu'il «libère le vendeur de toute garantie quelconque quant aux défauts cachés ou apparents».

Selon Me Jean-Pierre Thouin, du bureau régional de

la SCHL, cette clause enlève effectivement tout recours à l'acheteuse dans cette affaire mais elle n'a pas été inscrite spécifiquement pour éviter d'assumer la responsabilité pour la MIUF.

«Nous ignorons qu'il y avait de la mousse isolante d'urée-formol dans ce toit et nous n'avons pas encore la preuve de cette présence, dit Me Thouin. En outre, le contrat a été négocié en bonne partie avant le début de 1982 et c'est pourquoi la Société ne se jugeait pas vraiment tenue d'inclure une clause sur la MIUF».

Quant à la clause générale interdisant tout recours pour

défaut caché, elle serait présente dans tous les contrats de vente de la SCHL, selon Me Thouin. «Ce sont des édifices que nous n'avons pas construits et qui nous reviennent sur une base temporaire. Nous ne pouvons pas les examiner en détail et, par prudence, nous préférons nous dégager de toute garantie pour vice caché. Tous nos contrats sont faits comme cela».

En ce qui concerne la MIUF, a-t-il ajouté, la SCHL fait maintenant faire au moins un examen des maisons qu'elle doit mettre en vente afin de découvrir si elles contiennent de la mousse d'urée-formol. En fonction des résul-

tats, on ajoute les garanties pertinentes au contrat de vente. Le problème, selon lui, c'est que cette nouvelle procédure n'était pas encore solidement implantée lors de la transaction dont il est ici question.

Selon les procureurs de Mme Dumont, Me Guy Blouin et Serge Joly, la SCHL peut difficilement plaider ignorance de la présence de MIUF dans ce condominium de Dollard-des-Ormeaux puisqu'il figurait dans un projet architectural expérimental. Les plans et devis du toit avaient été approuvés conjointement par la SCHL et le Conseil national de recherches du Canada en 1972.

Le fisc canadien poursuit Amway pour \$147 millions

WINDSOR, Ont. (PC) — Le gouvernement canadien a mis «en veilleuse» sa poursuite en réclamation de \$147,8 millions d'Amway Corp des États-Unis et de sa filiale canadienne, a annoncé jeudi le ministre de la Justice.

M. Paul Evraire, qui en était chargé, n'a pas donné de raison.

La veille, il avait déclaré au Windsor Star que la poursuite n'était pas tombée mais qu'on ne lui avait pas donné l'ordre de l'«activer».

Dans quatre déclarations distinctes en Cour fédérale, le ministre du Revenu dit qu'Amway, par de fausses factures et autres documents, du 6 janvier 1977 au 28 janvier 1980, a trompé la douane sur la valeur de marchandises entrées au Canada et a évité le paiement de droits.

Amway, qui vend divers produits domestiques et de soins personnels, a déclaré jeudi à Grand Rapids, Mich., que loin de devoir de l'argent au gouvernement canadien elle en attend des remboursements.

Pour sa part, le porte-parole de la compagnie américaine, M. Casey Womdergem (qui se trouvait au siège social de la firme, à Grand Rapids, Michigan), a affirmé qu'«Amway a toujours payé les droits de douanes fixés par le ministère du Revenu Canadien, et nous espérons que le procès connaîtra un dénouement favorable».

La société prétend aussi que les lois fiscales canadiennes la désavantagent par rapport à ses concurrentes, ne tenant pas compte du caractère exceptionnel, unique, de son système de distribution.

Amway a exprimé aussi le désir de régler rapidement ses différends avec le Canada.

Amway of Canada Ltd, établie à London, Ont., a été formée en 1962 et a ouvert une manufacture en 1980.

La Loi sur le divorce: l'article sur le «pardon» inconstitutionnel?

En soutenant qu'un article de la Loi sur le divorce contrevient aux dispositions de la charte des droits et libertés de la loi constitutionnelle du Canada, entrées en vigueur en avril, Me Auguste Choquette, l'a souvent amené, dans des procédures de divorces, à encourager des justiciables à signer une déclaration assermentée pour appuyer une requête dans laquelle il est allé-

gué qu'il n'y a pas de pardon des actes reprochés.

Or, note Me Choquette dans la requête qu'il a inscrite en Cour fédérale, «mon expérience me permet de savoir pertinemment que les personnes qui s'adressent au tribunal pour le prononcé d'un jugement de divorce ont, dans des cas très nombreux, depuis

longtemps pardonné les actes reprochés, et la raison pour laquelle elles intentent des procédures en divorce n'a d'autre but que de refaire leur vie conjugale».

Me Choquette est aussi d'avis que l'article dont il conteste la constitutionnalité «pourrait constituer une incitation au parjure».

Les nouvelles frégates canadiennes dotées du missile français Exocet?

OTTAWA (PC) — Les six nouvelles frégates canadiennes pourraient être équipées du fameux missile français Exocet ou de sa contrepartie de fabrication américaine, a révélé hier un porte-parole du ministère de la Défense.

Le ministère avait demandé aux deux entreprises susceptibles d'emporter le contrat de construction des frégates, qui représentent plusieurs milliards de dollars, de proposer un système d'armement moderne et efficace.

Le missile Exocet, qui a fait

ses preuves au cours de la guerre des Malouines, semble intéresser les autorités canadiennes. D'autres systèmes sont également étudiés.

On précise cependant que le Canada s'est intéressé au missile français avant la guerre anglo-argentine.

Deux compagnies sont encore en lice pour décrocher le contrat. Il s'agit de la compagnie Scan Marine Inc. de Longueuil, et de la compagnie Saint-John Shipbuilding and Dry Dock Co., de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

Selon les termes du contrat, ce sont les deux compagnies qui doivent proposer les systèmes d'armement qui équiperont les navires. Les soumissions définitives des compagnies doivent être connues le 2 octobre et la construction des frégates doit débuter au printemps de 1983.

Selon l'agence britannique Reuter, la compagnie américaine McDonnell Douglas, qui fabrique le missile Harpoon, paraît être en position de force.

Le greffé du cœur se porte très bien

Le patient qui a subi une greffe du cœur, dimanche, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, reposait hier «dans un état très satisfaisant».

L'homme âgé de 20 ans, dont l'identité demeurerait un mystère, a reçu le cœur d'une femme décédée dans un accident de voiture, à la suite d'une intervention pratiquée par le Dr Réjean Beaudet et une équipe de spécialistes.

«Il mange et marche autour de sa chambre. Sa récupération se déroule très bien», a déclaré le directeur général de Notre-Dame, M. Marcel Labbé.

Le responsable de Notre-Dame a indiqué qu'il ne dévoilerait pas l'identité du patient «pour protéger son intimité». Il s'est borné à indiquer qu'il s'agissait d'un Montréalais, et que sa famille était restée très près de lui depuis l'opération.

Cette greffe a été la première en 14 ans au Québec, et la 19e jamais pratiquée au Canada: la dernière en date a été effectuée sur un résident de Sarnia, en Ontario, l'automne dernier.

L'Institut de cardiologie de Montréal (ICM), institution où avait eu lieu la première greffe du cœur au Canada, en 1968, pourrait reprendre ce type d'interventions cette année, si Québec consent à lui accorder une subvention de \$500.000.

L'ICM avait cessé les greffes en 1969, parce que la majorité des neuf personnes opérées étaient mortes dans une période de six mois suivant les opérations, a indiqué le directeur médical de l'Institut, le Dr Paul David.

Toutefois, a-t-il précisé, les derniers développements dans le domaine du traitement des rejets ont rendu possible la reprise de ce type d'interventions, et ce avec des risques beaucoup moins élevés.

Attention à vous...

Ne vous mettez pas debout dans une petite embarcation. 60% des noyades sont causées par des chutes par-dessus bord.

AU FOND... C'EST VOTRE VIE

La Société canadienne de la Croix Rouge

AFFAIRES SOCIALES

Entente imminente

Un accord de principe serait imminent entre les dentistes et le gouvernement du Québec relativement au régime de soins dentaires gratuits pour les jeunes.

C'est du moins le sentiment de M. Claude Chicoine, président de l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec (ACDQ). Il a indiqué hier que des négociations intensives se poursuivent depuis deux semaines et que les «points essentiels ont été réglés».

Du côté gouvernemental, on se fait plus prudent et le porte-parole, M. André Sormany, a confirmé au DEVOIR que «certains aménagements ont été proposés» en ce qui a trait au régime de gratuité de soins dentaires aux enfants de moins de 15 ans.

«Il n'est pas question d'abaisser l'âge de l'accessibilité à ces soins — de 0 à 15 ans — mais certaines modalités sont à l'étude», M. Sormany précise que l'économie de la masse monétaire de \$30 millions reste toujours l'objectif à atteindre mais que les discussions en ce sens se font dans un climat serein de part et d'autre.

L'ACDQ proposait au gouvernement de supprimer les 14-15 ans du régime de gratuité des soins plutôt que d'éparpiller ici et là les soins remboursés par la RAMQ, ce qui aurait pour effet de semer la confusion dans le public et dans les cabinets de dentiste. L'organisme a commandé une campagne d'information dans les médias électroniques pour faire valoir son point de vue.

Le climat à la table de négociations et à l'optimisme, se plaît-on à dire, tant de la part des dentistes que de celle du gouvernement.

Les pharmaciens et les optométristes négocient, eux aussi, leurs conditions de travail dans la plus grande discrétion et rien jusqu'ici n'a transpiré des pourparlers.

Un nouveau guide pour le 3e âge

Le Centre d'information communautaire et de dépannage (CICD), en collaboration avec M. Jean-Claude Malépart, député fédéral de Montréal-Sainte-Marie, vient de publier un guide explicatif des principaux programmes et services publics mis à la disposition des gens du 3e âge.

Disponible en français et en anglais, ce document d'une quarantaine de pages constitue un instrument de référence qui simplifie la compréhension et l'accès aux programmes fédéraux et provinciaux susceptibles d'améliorer le sort et le bien-être des citoyens âgés.

Le guide comprend la liste des institutions de santé et de services sociaux les plus accessibles aux résidents du secteur Sainte-Marie, de même que des renseignements pertinents sur la façon la plus efficace d'obtenir les diverses pensions offertes par les gouvernements fédéral et provincial.

Sous une autre rubrique, le guide offre un résumé des différents programmes en vigueur dans le domaine de l'habitation. On y trouve enfin la nomenclature des services disponibles auprès des organismes dédiés aux personnes âgées.

Le lancement de ce guide fait suite à une campagne d'information que le CICD a mené il y a quelques mois et au cours de laquelle on a découvert qu'au-delà de 10% des personnes âgées perdaient de l'argent d'une manière ou d'une autre, faute d'une connaissance suffisante des programmes gouvernementaux et des services publics mis à leur disposition.

Des copies du guide demeurent disponibles et les personnes désireuses de s'en procurer n'ont qu'à téléphoner au bureau de M. Malépart à 524-4446.

Centre de références: 61,397 appels

Le Centre de référence du Grand Montréal a reçu 61.397 appels dont 58.885 demandes de renseignements et de services au cours de la dernière année.

Certains types de demandes sont à la hausse, notam-

ment les problèmes reliés à l'enfance exceptionnelle, les demandes d'aide à l'emploi, le logement, la réinsertion sociale de délinquants adultes, l'assistance pour des femmes victimes de violence, les demandes de dépannage immédiat pour le chauffage ou la nourriture.

Le nombre de demandes d'aide reliées aux problèmes de l'alcoolisme, des maladies transmises sexuellement et de la santé mentale ont également augmenté, de même que les problèmes des consommateurs et les demandes relatives aux loisirs et aux sports.

Signalons aussi que le Centre prépare et distribue régulièrement, depuis 1969, le Répertoire des services communautaires du Grand Montréal. L'édition 1982, qui répertorie 1.600 organismes de la région, se vend \$15 l'exemplaire.

L'été des bénévoles

Même pendant les vacances d'été, les organismes de soutien et d'aide aux malades et aux défavorisés continuent de fonctionner, et plusieurs ont un besoin urgent de bénévoles.

■ Un centre hospitalier du nord de la ville aurait besoin d'un chauffeur le vendredi pour que les bénéficiaires puissent profiter un peu des beaux jours et faire une sortie de groupe.

■ Différents organismes à but non lucratif ont besoin de personnes sachant taper à la machine ou pouvant faire des appels téléphoniques chez elles quelques heures par semaine.

■ Une dame aveugle qui habite dans le secteur Henri-Julien et Crémazie serait reconnaissante à quiconque pourrait faire des courses pour elle.

■ Une école pour enfants souffrant de paralysie cérébrale est à la recherche de personnes pour seconder les moniteurs dans leurs activités sportives et culturelles.

■ Un centre d'accueil pour personnes du 3e âge dans le secteur Côte-des-Neiges apprécierait recevoir des visiteurs bénévoles pour distraire ses pensionnaires.

Pour offrir ses services: 866-3351.

Les pharmaciens et les produits gratuits

Les pharmaciens du Québec craignent que le retrait de 260 produits et médicaments de la liste gratuite à l'intention des personnes âgées et des assistés sociaux n'ait des conséquences néfastes. Le ministère des Affaires sociales ne défraie plus le coût de ces produits depuis le 1er juillet, dans le but de réaliser une économie de \$7 millions.

Pour M. Jean-Claude Marquis, qui se dit conscient de réagir devant un «fait accompli» faute d'avoir pu disposer du temps nécessaire pour l'étude du dossier, en agissant ainsi le gouvernement se place dans une situation contradictoire et il lui demande de réviser sa décision. «Comment justifier que certains médicaments ne soient plus disponibles pour notre clientèle dans les pharmacies alors qu'il continue d'être dans les hôpitaux, se demande le président de l'Ordre des pharmaciens du Québec. Il s'agit d'une attitude illogique, d'une mauvaise plaisanterie que nous ne saurions trop dénoncer.»

Parmi les médicaments supprimés de la liste gratuite, M. Marquis mentionne des sirops pour la toux, des antihistaminiques, des comprimés de sulfate de fer qui s'avèrent efficaces quand ils sont consommés à des doses raisonnables.

Le MAS a affirmé que la liste du Québec contient 45% de plus de produits que celle de l'Ontario et 90% de plus que celle de la Saskatchewan. Le président de l'Ordre qualifie cette affirmation de «mensonge statistique» puisque certains médicaments sont brisés par plusieurs compagnies. «Si on compare le nombre de médicaments (en utilisant leur nom générique) de la liste du Québec avec celle des autres provinces, on constate l'équivalence des listes», soutient M. Marquis.

Marie LAURIER

Une Québécoise témoigne: 600 civils massacrés par l'armée au Salvador

par Angèle Dagenais

Une Québécoise de Sherbrooke, Le Dr Suzanne Roy, a dénoncé hier à Montréal au cours d'une conférence de presse le massacre de 600 civils de la province frontalière de Chalatenango au Salvador, le 30 mai dernier, par une action conjuguée des armées salvadorienne et hondurienne.

Son témoignage a été corroboré par deux membres du programme d'observation au Honduras organisé par le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine et le YMCA de Montréal, M. Christopher Ferguson et Mlle Sandra Pentland, ainsi que par une représentante de la gauche salvadorienne à Montréal, Mlle Ana Castille.

Le Dr Roy a assisté à l'arrivée d'environ 200 réfugiés qui ont échappé au massacre de la province de Chalatenango. Ces survivants, raconte-t-elle, ont dû errer de deux à trois semaines dans les montagnes pour échapper au feu nourri des hélicoptères qui tiraient sur tout ce qui bougeait et qui avaient encerclé le village de Los Amates, notamment pour forcer les gens à fuir. De nombreux paysans, femmes, vieillards et enfants sont morts noyés dans le Rio Sumpul qui tient lieu de frontière entre le Salvador et le Honduras ou n'ont pu échapper au tir de l'armée hondurienne qui les attendait de l'autre côté de la rivière.

Cette opération «nettoyage» de la frontière (on l'appelle là-bas «la grande limpieza») qui a coûté la vie à ces 600 paysans de Chalatenango, a expliqué le Dr Roy, est commencée depuis plusieurs mois et s'effectue aussi dans la province voisine de Morazan. Son succès, affirme de nombreux observateurs, tient à l'action conjointe des deux armées qui mettent en commun patrouilles et hélicoptères. A Chalatenango, 1.600 soldats honduriens et une dizaine d'hélicoptères ont participé au massacre avec l'armée salvadorienne.

Les survivants, a précisé Suzanne Roy, sont arrivés dans un état «lamentable», affaiblis, malades et accablés par la mort de leurs parents et amis. Ce n'est que par l'entremise des observateurs postés tout au long de la frontière entre les deux pays (missionnai-

res, Haut Commissariat aux réfugiés, Médecins sans frontières, etc.) que les réfugiés salvadoriens parviennent à trouver refuge au Honduras car la frontière est en principe «fermée» depuis mars dernier. Quelque 20.000 réfugiés salvadoriens vivent au Honduras dans les camps de Colomanagua et Mesa Grande ou cachés dans des familles honduriennes.

Depuis le démantèlement du camp de La Virtud sur la frontière, transféré à 45 km à l'intérieur (Mesa Grande), les réfugiés sont pourchassés et l'armée salvadorienne se pique de ne laisser aucun survivant après ses raids près de la frontière, a-t-il affirmé hier.

Selon le témoignage du Dr Roy et celui de nombreux observateurs, tous les réfugiés salvadoriens sont soupçonnés d'aider la guérilla et de détourner vivres et médicaments à leur profit. Pour cette raison dans les camps frontaliers (Colamancagua), précise-t-elle, les malades ne reçoivent des médicaments qu'en quantité infime, n'ont pas droit de faire cuire plus de pain que pour la ration d'un jour, ne peuvent circuler d'une tente à l'autre après 18 h, etc. Les soldats honduriens sont omniprésents dans les camps et sont craints des réfugiés, a-t-elle ajouté.

Des observateurs de plusieurs pays se relaient continuellement depuis l'automne dernier pour assurer la protection des réfugiés, a précisé Suzanne Roy, et des Québécois se sont toujours trouvés parmi eux (YMCA-International, Oxfam-Québec, Comité Chrétien, Développement et Paix, etc.).

La collusion entre les armées salvadorienne et hondurienne n'est pas nouvelle, a expliqué de son côté Mlle Pentland du YMCA. Des patrouilles salvadoriennes pénètrent sans problème au Honduras pour y tuer des réfugiés ou terroriser les familles honduriennes qui les accueillent. Elles ne s'attaquent pas uniquement aux réfugiés mais aussi à des membres d'organismes humanitaires, tel Caritas qui a perdu deux missionnaires l'an dernier. Le New York Times rapportait samedi dernier le témoignage d'une infirmière de Los Angeles qui a été détenue, battue puis relâchée par des soldats de l'armée hondurienne, cette fois, Cynthia Lee Morin travaillait auprès de réfugiés guatémaltèques au Honduras. Avec elle a été arrêté un médecin guatémaltèque, le Dr Augusto Giron Tovar, qui est toujours disparu et présumé mort.

Les communautés culturelles au pavillon du Québec

Le visiteur du Pavillon du Québec sera l'hôte, cet été, des communautés culturelles de la province, qui y présenteront une suite pressée ininterrompue de spectacles.

Des ce midi, le cube de verre que forme le pavillon de Terre des hommes exposera les facettes de la vie culturelle du Québec, nourrie d'«expression et créativité», le thème de la saison 1982.

Érigé sur le bord de l'eau, ceint de bosquets et fontaines, le pavillon de verre fumé ne passe pas inaperçu, avec la musique québécoise et folklorique que diffusent les haut-parleurs juchés face au vent du fleuve.

Les autorités du pavillon

misent, cet été, sur une impressionnante maquette d'un village rimouskois de 125 bâtiments et sur une succession pratiquement ininterrompue de spectacles de danse, chant, théâtre et harmonie, pour adultes et enfants.

Les artisans mettront eux aussi la main à la pâte, puisque les sculpteurs, peintres et sérigraphistes achèveront leurs pièces sous les yeux des touristes et visiteurs. Des joailliers, dentelières et autres artistes illustreront aussi leurs arts respectifs au pavillon du Québec.

Grande première, cette année: la terrasse-restaurant du pavillon fonctionnera enfin à plein régime.



LIBAN—PALESTINE

Urgence Humanitaire pour le Liban

SOS Liban Palestine est un regroupement d'organismes qui veulent agir en solidarité avec les populations du Liban et de Palestine. Provenant d'horizons et de points de vue divers, nous sommes bouleversés par les massacres perpétrés contre la population civile libanaise et palestinienne.

Nous considérons nécessaire de prendre position et surtout d'AGIR pour alléger les souffrances de ces populations. Pour cette raison, SOS Liban-Palestine organise une vaste campagne publique pour amener la population du Québec à manifester sa solidarité par son aide humanitaire et matérielle.

Depuis l'invasion israélienne, des dizaines de milliers de Libanais et de Palestiniens ont été tués et blessés. Les villes et les villages du sud ont été détruits. Selon les autorités libanaises, plus de 600.000 civils se trouvent actuellement sans abri.

L'agression israélienne a dirigé ses canons contre des civils sans défense. Des milliers de blessés se trouvent actuelle-

ment sans soin alors que des médecins libanais et palestiniens ont été arrêtés par l'armée israélienne qui continue de menacer Beyrouth.

SOS Liban-Palestine et tous les organismes qui en font partie, demandent le retrait immédiat de l'armée d'occupation israélienne, le respect intégral de l'intégrité territoriale du Liban, et la protection des peuples libanais et palestinien et le respect des droits nationaux des Palestiniens. SOS Liban-Palestine appuie tous les efforts de la communauté internationale pour le rétablissement de la paix dans la région, sur la base des droits des peuples à vivre en sécurité, pour la liberté, le progrès social et la justice.

Pour ces raisons, SOS Liban-Palestine entreprend diverses actions, dont:

1) L'organisation d'une campagne publique pour réunir des fonds et venir en aide aux populations libanaise et palestinienne. Ces ressources seront canalisées vers les orga-

nismes libanais et palestiniens reconnus internationalement, tels le Croissant Rouge Palestinien, Le Secours Populaire Libanais, le Mouvement Social Libanais.

2) Une campagne auprès des instances gouvernementales, telles le ministre des Affaires extérieures du Canada, l'Agence canadienne du Développement international, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et le ministère de l'Immigration du Québec, pour que nos gouvernements continuent à débloquent des fonds de secours pour les populations libanaise et palestinienne et qu'ils mettent à la disposition de SOS Liban-Palestine des ressources qui seront canalisées sur place.

3) Un travail d'information sur la situation des peuples libanais et palestinien. SOS Liban-Palestine déplore l'insuffisance de l'information sur la situation et les enjeux dans cette région et se propose de contribuer, par divers moyens, à sensibiliser la population québécoise aux efforts des peuples libanais et palestinien pour résister à l'agression et rebâtir leur pays.

LE COMITÉ S.O.S. LIBAN-PALESTINE EST FORMÉ DES ORGANISMES SUIVANTS:

CEQ, SUCCO, CISO, MOUVEMENT QUÉBÉCOIS POUR COMBATTRE LE RACISME, CARREFOUR INTERNATIONAL, FONDATION QUÉBÉCOISE D'AIDE AU LIBAN (FOQAL), ASSOCIATION HUMANITAIRE QUÉBEC PALESTINE, ENTRAIDE MISSIONNAIRE.

ORGANISMES ET INDIVIDUS QUI APPUIENT JUSQU'À PRÉSENT LE COMITÉ:

LOUISE HAREL, député de Maisonneuve, PAULINE JULIEN, artiste, GILLES RHÉAUME, président général de la Société St-Jean Baptiste, ROLLAND DUSSAULT, député de Châteauguay, GEORGES GALIPEAU, ex-directeur de l'UNRWA en Jordanie et en Syrie, LISE PAYETTE, COMITÉ DE SOLIDARITÉ DE TROIS-RIVIÈRES, CONSEIL DU TRAVAIL DE MONTRÉAL, ASSOCIATION DES JURISTES QUÉBÉCOIS, CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA PAIX, SECRÉTARIAT QUÉBÉCOIS-AMÉRIQUE LATINE, JEUNESSE LIBANAISE AU QUÉBEC, COMITÉ DU MOUVEMENT NATIONAL LIBANAIS, RASSEMBLEMENT DES CITOYENS DE MONTRÉAL, GINETTE KEROACK, CERCLE DE LA CULTURE ARABE, UNION DES FEMMES ARABES, FÉDÉRATION ITALIENNE, TRAVAILLEURS ÉMIGRÉS ET

LEURS FAMILLES (F.I.L.E.F.), ACTION TRAVAIL DES FEMMES, COMITÉ DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE URUGUAYEN, ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS CHILIENS DE MONTRÉAL, LIGUE DES FEMMES DU QUÉBEC, CLUB CULTUREL SOCIAL SYRIEN-QUÉBÉCOIS, SECTION ARABE DU PARTI QUÉBÉCOIS, UNION DES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS DU QUÉBEC, MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE CHILIEN, CENTRALE UNIE DES TRAVAILLEURS DU CHILI, COMITÉ DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES CHILIENNES, CENTRE COMMUNAUTAIRE SECOURS HAÏTIEN, RÉVÉREND DONALD PIPE, Église Unie du Canada, ASSOCIATION D'AIDE AUX RÉFUGIÉS ÉRYTHREENS DU QUÉ-

BEC, LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS, CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (C.S.N.), ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS ARABES à McGill et CONCORDIA, SOLIDARITY COMMITTEE FOR CYPRUS, UNION GÉNÉRALE DES VIETNAMIENS AU CANADA, UNION DES FEMMES SYRIENNES, CARREFOUR DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE SHERBROOKE, JEUNESSE DU MONDE, ASSOCIATION ARABE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, CENTRE CHILIEN PABLO-NERUDA, COMITÉ CHILI (LAVAL), ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS ET QUÉBÉCOIS (A.T.I.Q.), SUCCO (QUÉBEC), CARREFOUR TIERS-MONDE (QUÉBEC), FRATERNITÉ VIETNAM, COMITÉ QUÉBEC-SALVADOR, ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS MUSULMANS DE QUÉBEC,

CENTRE INTERNATIONAL DES FEMMES DE QUÉBEC (C.I.F.Q.), SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (S.P.U.L.), SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (F.T.Q.), SYNDICAT DES PROFESSEURS DU CÉGEP FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU, NORMAND DAUPHIN, de la Commission des droits de la personne de Québec, Conférence religieuse Canadienne section Québec, JACQUES BERTHELET, C.S.V., CENTRALE PASTORALE EN MILIEU OUVRIER, REVUE RELATIONS, ADDSMM, GIUSEPPE SCIORITINO, avocat, ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS GRECS, ACTION CATHOLIQUE DE MONTRÉAL, CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL, CREDI (LANAUDIÈRE), LA VIE EN ROSE, ASSISTANCE MÉDICALE INTERNATIONALE.

Envoyez vos dons déductibles de l'impôt à:

CARREFOUR INTERNATIONAL
(S.O.S. LIBAN-PALESTINE)

4258 Ave. De Lorimier
Montréal, P.Q., H2H 2B1

Pour information:
(514) 527-5764

Permis: 02-48351-09-08

POUR VOTRE REÇU POUR FIN D'IMPÔT:

NOM.....

ADRESSE

NOM DE LA BANQUE

ADRESSE

..... 19

Payer à l'ordre de Carrefour International (S.O.S. Liban-Palestine) \$

DOLLARS

COMPTE NO:

Signature

Avec un taux de récidive de 65%, peut-on parler d'efficacité du pénitencier?

par
André Normandeau

Professeur à l'école de criminologie
de l'Université de Montréal.

DANS une série d'articles, parus dans LE DEVOIR des 7, 8 et 9 juin dernier, André Tardif a décrit «la réhabilitation pénitentiaire» telle que vue par les autorités du Service correctionnel du Canada. Les chiffres cités, sur la récidive par exemple, sont ceux du Service, et les principales opinions rapportées sont celles de la direction. Les autorités ont le droit de présenter une vision relativement positive de leur travail, mais il est utile de présenter l'autre côté de la médaille, surtout lorsqu'il s'agit de mesures aussi concrètes que la récidive.

Faute d'une critique qui s'appuie sur certaines données vérifiées, la description d'un système pénal risque de tourner à l'admiration mutuelle, ou à une vision critique incomplète comme celle du rapport récent du député Herbert Marx sur les «prisons» dites provinciales (reproduit dans LE DEVOIR de janvier 1982) qui laissait entendre que 50 pour cent des détenus des prisons québécoises (sentences de deux ans moins un jour) y étaient pour non-paiement d'amende. Or, il s'agissait de 10 pour cent, un écart appréciable. En fait, environ 40 pour cent des «entrées» relèvent du non-paiement d'amende, mais ces sentences sont de très courte durée. Par contre, un décompte fait d'une journée-type de l'ensemble de la population carcérale des prisons indique que 8 à 9 pour cent des détenus, en moyenne, y purgent une sentence pour non-paiement d'amende. Ceci dit, ce rapport, comme d'autres d'ailleurs (rapport Thiffault, 1978; «livre vert correctionnel» du ministère de la Justice du Québec, 1981), sont utiles car ils forcent la machine étatique et bureaucratique à bouger, du moins sur



certain points. C'est ainsi que le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, a déposé (enfin!) le 1er juin dernier un projet de loi sur le non-paiement d'amende qui annonce une réduction sensible de l'emprisonnement à défaut de paiement d'amende. Ce changement est encore fort modeste, mais, après quinze ans de demandes répétées sur le sujet, c'est définitivement un pas dans la bonne direction.

Mais revenons au critère de récidive dans l'évaluation de l'efficacité ou de l'inefficacité des mesures pénales, particulièrement des pénitenciers fédéraux au Québec (sentences de deux ans et plus), tel que décrit par LE DEVOIR. Les chiffres du Service correctionnel du Canada sont les suivants: «Nous croyons (sic) que le taux de récidive s'établit entre 25 et 35%».

Or, ces chiffres ne veulent rien dire en soi, puisque la définition de la récidive et la période d'épreuve utilisée ne sont pas données et qu'il n'y a pas de comparaisons avec des études scientifiques non gouvernementales. Une étude récente, réalisée par mon collègue Pierre Landreville, nous permet de corriger les données du Service correctionnel du Canada et d'indiquer que le «vrai» taux de récidive est de plus du double par rapport au taux «officiel». Les études les plus sérieuses, en effet, indiquent que «l'échec» est de 25 pour cent en moyenne après une période de liberté d'un an, de 50 pour cent après une période de deux à cinq ans, et de 65 pour cent après une période de 10 ans.

Il y a plusieurs définitions de la récidive. Par exemple, on peut utiliser a) le taux de ré-arrestation par la police, b) celui d'une nouvelle condamnation au tribunal ou c) celui d'un ré-emprisonnement.

De plus, il faut tenir compte des types d'infractions pris en considération pour chacune des définitions: «petits» et «gros» délits, selon les catégories légales, gravité objective et subjective des délits, non-respect d'une des conditions d'une probation ou d'une libération condition-

nelle sans que cette condition (ex. ne pas fréquenter un débit de boisson) soit un délit en soi. De plus, la durée de la période d'épreuve pour le suivi d'une libération varie d'une étude à l'autre, généralement de 1 à 10 ans. On ne doit pas oublier non plus les problèmes de sélection et d'échantillonnage de la population pénitentiaire étudiée. Enfin il existe un important «chiffre noir» de la criminalité (crime caché, non détecté) qui augmente le taux de récidive officiellement reconnu.

Malgré toutes ces nuances et ces handicaps, il est toutefois possible d'isoler les meilleures études sur le sujet et d'en tirer les résultats les plus fiables et les plus intéressants. Le portrait-robot des taux de récidive indique clairement que l'échec est beaucoup plus sérieux, autant au Québec qu'au Canada qu'ailleurs, que le laissent entendre les autorités.

Les études québécoises et canadiennes de qualité affichent les résultats suivants:

a) Si le critère est le **taux d'arrestation**, le taux de récidive est de 40 pour cent après un an et de 55 pour cent après deux ans. (Il n'y a pas eu d'étude pour des périodes plus longues.)

b) Si le critère est le **taux de condamnation**, le taux de récidive est de 30 pour cent après un an, de 40 pour cent après deux ans, de 50 pour cent après cinq ans et de 65 pour cent après dix ans.

c) Si le critère est le **taux d'emprisonnement**, le taux de récidive est de 25 pour cent après un an, de 35 pour cent après deux ans et de 45 pour cent après cinq ans. (Il n'y a pas eu d'étude pour des périodes plus longues.)

Qu'en est-il des «alternatives» à l'emprisonnement?

Une sanction pénale prive le condamné d'une partie de ses biens, de sa liberté et même parfois de la vie. Aussi va-t-il de soi que toute discussion au sujet de l'efficacité de telles sanctions s'accompagne de considérations d'ordre moral. D'une part, le principe de justice requiert que l'on ne sanctionne pas n'importe qui avec n'importe quelle intensité. D'autre part,

certaines sanctions, la torture, le fouet, les mutilations et même la peine de mort, sont en elles-mêmes inacceptables. On peut vouloir rejeter ces moyens quels qu'en soient les résultats.

Si les taux de récidive ou de «retour» dans le système reflètent également la réaction sociale et le comportement des agents du système pénal, ils peuvent nous aider à ré-évaluer certaines politiques pénales. Le système pénal frappe plus souvent et plus fort les citoyens défavorisés et démunis. Il est un producteur d'anti-bien-être, de coûts sociaux. Il produit en effet de la souffrance et la répartit de façon inégale selon les groupes sociaux. Il accroît les inégalités sociales, il engendre les effets secondaires importants pour les justiciables et leurs familles, il crée des problèmes supplémentaires aux victimes. En intervenant, il envenime certains conflits. Il constitue en lui-même un problème social.

Nous devons donc chercher de meilleurs moyens que le pénal pour faire face aux «situations problématiques» et nous devons réduire les problèmes créés par le système lui-même.

Nous devons aussi réduire les activités du système pénal. Nous devons restreindre l'existence et l'utilisation d'un système qui produit de l'anti-bien-être. Certains visent l'abolition du système pénal. D'autres, avec la Commission de réforme du droit du Canada, insistent pour qu'on utilise le droit pénal «avec le plus de modération possible». Dans ce sens, il faut mettre fin à «l'inflation pénale» tout en favorisant la décriminalisation, la judiciarisation ainsi que la modération dans l'imposition des peines. Il faut en particulier que l'on ait recours à l'emprisonnement qu'en dernier ressort.

De plus, il faut contrôler les activités du système pénal. Nous devons faire en sorte que le système respecte les grands principes d'égalité, de justice, d'humanité et de liberté. Le contrôle du système doit s'effectuer par une diminution et un encadrement du pouvoir discrétionnaire qui existe à toutes les étapes du pénal.

Enfin, nous devons redonner des droits à la victime. Il faut créer des réseaux d'aide aux victimes et améliorer le traitement réservé aux victimes par les organismes de justice. Il faut redonner aux victimes le contrôle de leur conflit en instaurant des mécanismes de dédommagement.

Signaler, comme nous l'avons fait, qu'au moins 65% des détenus des pénitenciers du Québec récidivent un jour ou l'autre, ne signifie pas automatiquement que les autorités et le personnel des services correctionnels sont incompetents. En effet, la «clientèle» de ces services n'est pas «facile». De plus, le milieu même du pénitencier est tellement «a-social» par définition et par expérience, qu'il est probablement illusoire de penser qu'on réussisse un jour à réhabiliter un criminel dans un tel milieu «a-normal» sur les plans physique, psychologique et social. Après tout, personne n'a jamais appris encore à «nager en théorie et en principe», cela n'existe pas. On nage ou on ne nage pas!

Il en est ainsi de la réhabilitation et de la re-socialisation. On socialise et re-socialise au milieu de la société, pas en dehors. Or, la prison est précisément une non-société.

Il faudrait peut-être un jour reconnaître l'échec de l'idéologie médico-judiciaire de «la réhabilitation par la prison». La vraie fonction de la prison, si on veut être honnête, est la «punition». Si on veut vraiment réhabiliter, ce sera fait «dans» et «avec» la communauté et la société, soit à la sortie de la prison, si l'individu n'est pas «gaspillé» à jamais, soit, c'est là qu'il faudrait être plus sérieux, par l'utilisation d'alternatives à l'emprisonnement. Actuellement, la prison groupe 85 pour cent du «budget correctionnel». Le reste, des miettes qui vont aux alternatives, et encore ce n'est pas toujours sûr qu'elles servent surtout aux alternatives.

Le jour où la pyramide sera renversée et que 85 pour cent du budget ira aux alternatives, on ré-évaluera l'échec correctionnel manifeste de notre système pénal.

Des réformes pédagogiques qui violent l'objectif déclaré du ministère

par
Donald A. Burgess

L'auteur enseigne à la faculté de
l'éducation de l'Université McGill.

LE débat sur la réforme de l'éducation au Québec s'est concentré, au cours des derniers mois, sur les changements structurels que le gouvernement envisage d'apporter au système scolaire. Les vives réactions qui ont accueilli ces projets de restructuration ont rejeté dans l'ombre d'autres changements d'égal importance, dont certains sont déjà implantés, tandis que d'autres le seront durant les prochaines années.

D'ici 1987, par exemple, un nouveau programme d'études intitulé «Régime pédagogique», ainsi que des nouvelles procédures d'évaluation et de contrôle, seront implantés dans toutes les écoles tant publiques que privées. La démonstration récente des élèves contre la hausse de la note de passage de 50% à 60%, si elle n'a rien accompli de plus, aura du moins réussi à nous rappeler que ces autres changements sont en pleine voie d'exécution. À la longue, certaines de ces modifications pourraient s'avérer aussi déterminantes que les réformes structurelles qui ont capté notre attention. Et si l'on considère tous ces changements dans leur ensemble, la réforme globale proposée soulève de sérieuses questions quant à la direction que prendra la société au Québec.

Exception faite peut-être de la famille et de l'entourage socio-culturel, c'est le programme d'études — soit le contenu de l'enseignement dans nos écoles — qui influence le plus profondément le développement de l'individu en tant qu'être humain. Le programme d'études est donc d'une importance capitale, et nous ne saurions trop nous en préoccuper puisque ses effets se feront inévitablement sentir sur les générations à venir et sur la nature même de notre société. Dans une démocratie, idéalement, le contenu de l'enseignement dans les écoles devrait faire l'objet de consultation et de débats publics. Malheureusement, ici au Québec, il semble que nous nous sommes laissés aveugler par d'autres considérations.

Dans une démocratie, idéalement, un programme d'études devrait tenter de refléter les besoins individuels des enfants et les aspirations des communautés socio-culturelles dont ils font partie. Malheureusement, ici au Québec, il semble que nous avons permis à un ministère de l'Éducation, déjà beaucoup trop centralisé, d'aller de l'avant avec un programme d'études qui pourrait devenir le plus rigide et le plus centralisé de toute l'Amérique du Nord.

Le processus d'implantation

En 1977 le ministre de l'Éducation publiait un Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire. Ce document avait pour principal objectif de provoquer une concertation publique sur l'état de notre système scolaire dix ans après les réformes de la Révolution tranquille. La consultation a révélé, ce qui n'est pas trop surprenant, l'existence d'une grande diversité d'opinions au sein de la population touchant les buts, les aspirations et les objectifs de l'éducation. Jusque là, le gouvernement procédait d'une manière démocratique, mais il s'attribua alors la responsabilité de diagnostiquer les maux qui cernaient affligeaient notre système scolaire et, en temps et lieu, de prescrire le remède approprié. Ce remède est indiqué dans l'Énoncé de politique et Plan d'action du ministère, publié en 1979. Il est intéressant de noter que ce document n'a pas été soumis à l'approbation ou aux commentaires du Conseil supérieur de l'éducation avant sa publication. Il fut toutefois examiné par un comité ministériel permanent du développement culturel, et par le Cabinet. Pour ce qui est du programme d'études, même si le patient avait démontré une variété de symptômes, le même médicament serait administré à chaque membre, à doses égales. Le nouveau programme d'études devint bientôt loi, non pas par le biais de débat ou d'action à l'Assemblée nationale, mais par la simple publication de deux arrêtés en conseil en date du 25 février 1981. Autrement dit, il apparaît que le contenu de l'enseignement au Québec relève exclusivement du parti politique qui est au pouvoir. Voilà un état de choses qui, à mon avis, comporte un danger latent. Dans la plupart des juridictions

démocratiques, il existe un corps intermédiaire indépendant dont le mandat est d'assurer au public une investigation minutieuse de ce qui est transmis dans les écoles. Jusqu'alors, nos commissions scolaires remplissaient cette fonction, mais le gouvernement semble maintenant avoir passé outre à leur rôle traditionnel. Dans l'éventualité où les réformes structurelles proposées deviendraient réalité, les nouvelles commissions scolaires n'auraient même plus la capacité d'exercer cette fonction.

Le contenu du nouveau programme d'études

Au niveau du primaire, l'arrêté en conseil mentionné plus haut spécifie le nombre d'heures par semaine allouées pour chaque matière et stipule que d'ici 1986, toutes les matières seront obligatoires pour tous les élèves. C'est le ministre qui établira les objectifs de chaque cours, y compris les objectifs spécifiques assez détaillés. C'est également lui qui approuvera les guides pédagogiques et les manuels scolaires. Au secondaire, l'arrêté en conseil indique que 86% du nouveau programme d'études sera obligatoire pour tous les élèves, ce qui laisse peu de temps pour des cours facultatifs ou plus avancés. Ici encore, les objectifs, les manuels scolaires et guides pédagogiques doivent tous recevoir l'approbation du ministre. Un aspect significatif du nouveau programme d'études est la haute priorité accordée aux sciences sociales et à certaines sphères telles que la formation personnelle et sociale, l'instruction morale ou religieuse, en comparaison avec les sciences de la nature. Ce qui est difficile à comprendre, particulièrement au moment même où le gouvernement prétend encourager la science et la technologie comme fondement de l'expansion industrielle et économique du Québec.

On ne saurait imaginer un programme d'études soumis à un contrôle plus centralisé. Il contraste nettement avec la rhétorique sur un système plus décentralisé, jouissant d'un plus grand contrôle local et parental. Il soulève des doutes quant au sérieux de la proposition du ministre à l'effet que chaque école devrait développer son propre «projet éducatif» puisque, apparemment, tout doit préalablement être approuvé par le ministre. Un tel programme d'études, dont les objectifs d'apprentissage sont les mêmes pour tous les enfants, sera difficile sinon impossible à adapter en tenant compte de la pluralité et de la diversité qui existent au sein de la population et dans les écoles. La société du Québec n'étant pas homogène, nous nous demandons sérieusement si un seul programme d'études pour tous les enfants est approprié à cette société — à moins, bien entendu, que le but ultime ne soit de produire une société monoculturelle. Quoi qu'il advienne, la question se pose à savoir quelle mesure de pluralité et de diversité sera effectivement permise.

Évaluation et contrôle

Dans un Document d'information transmis aux commissions scolaires et aux écoles privées en février 1982, le ministère de l'Éducation décrit le mécanisme d'évaluation et de contrôle du nouveau programme d'études. On y déclare clairement que:

«Le ministre ayant la responsabilité d'assurer la qualité de l'apprentissage scolaire à l'échelle du Québec, il est de son devoir de vérifier dans quelle mesure les objectifs qu'il a fixés pour le développement de l'enfant ont été atteints. Parmi les divers moyens qui existent pour évaluer l'atteinte des objectifs d'ap-

prentissage, il a choisi l'évaluation de fin de cycle.

Cette évaluation a pour but de fournir de l'information sur le degré d'atteinte des objectifs fixés par les programmes d'études pour chacun des cycles du primaire, du secondaire et ce, à l'échelle du Québec et de chacune de ses régions. Elle s'intéresse donc à la performance collective des élèves du Québec et de chaque région et ne vise nullement à comparer des individus ou des groupes entre eux».

Selon ce même document, l'évaluation des cours se fera à l'aide d'épreuves à interprétation critériée. Ce n'est ni le temps ni le lieu d'entrer dans les détails sur cette méthode d'évaluation, mais l'expérience suggère que ce genre d'épreuves peut avoir des conséquences nuisibles en éducation. Un des principaux dangers de cette méthode provient du fait qu'elle tend à encourager l'enseignement de compétences minimales; autrement dit, tous les enfants devront atteindre l'objectif minimal pour chaque matière, tel qu'établi par le ministre. Bien qu'une certaine forme de minimum d'exigences ne soit pas intrinsèquement mauvaise — cela pourrait même avoir l'avantage de permettre de se concentrer sur des connaissances et des habiletés importantes — le danger réside dans le risque que ces exigences minimales deviennent rapidement la norme (ou même le maximum). Le système d'évaluation étant conçu pour déterminer la proportion des élèves du Québec qui atteignent ces objectifs minimaux, il est raisonnable de s'attendre à ce que les enseignants seront

portés à enseigner en fonction de ces objectifs. Les cours n'offrent alors aucun défi aux élèves surloués. (Le ministre a en effet admis cette possibilité lors de sa récente rencontre avec les étudiants: on rapporte qu'il a justifié la hausse de la note de passage à 60% en déclarant que les cours seraient plus faciles!) La question des normes et du système d'évaluation est importante, car elle est essentiellement liée à l'éternel conflit entre la qualité et l'égalité. La politique du gouvernement semble vouloir donner priorité à l'égalité sur la qualité, mais on soupçonne que la plupart des parents préféreraient voir ces priorités inversées.

Conclusion

Qui contrôle le programme d'études — et à quelles fins? Voilà une question qui nous regarde tous. L'éducation transmise à nos enfants déterminera à la fin le genre de société qui existera au Québec. Ce nouveau programme d'études, est-ce vraiment ce que le public désire? Les priorités d'efficacité, égalité et qualité sont-elles dans l'ordre voulu? Un programme d'études de tronc commun répond-il aux besoins d'une société diversifiée et pluraliste? Quel sera l'effet de l'évaluation critériée sur les normes de l'éducation? Des recherches récentes suggèrent qu'une éducation de qualité est le produit des écoles individuelles plutôt que des systèmes éducatifs. Québec a-t-il vraiment besoin d'un système aussi centralisé? Nos enfants, nos écoles et notre société bénéficieront-ils d'un accroissement du contrôle central et de l'autorité centrale?

LES LETTRES AU DEVOIR

Un crime reste un crime

Dans «LE DEVOIR» du 2 juillet dernier, deux lettres ont particulièrement retenu mon attention. La première, signée Gérard Boudard, était fort intéressante pour les informations qu'elle contenait sur le droit international ainsi que sur le passé de Menachem Begin. Quand à la seconde, elle a soulevé en moi la colère.

La démagogie qu'emploie M. Solomon est scandaleuse. Il utilise la tactique propre aux gens de mauvaise foi qui consiste à mêler, confondre les événements, afin d'en tirer une conclusion, apparemment évidente, favorable à la cause qu'il défend.

Pour justifier l'innommable agression israélienne au Liban, il mentionne la guerre irako-iranienne, l'inquisition espagnole, les pogromes tzaïstes, la Jewsectia et Hitler. Quel que soit le bien fondé des affirmations de M. Solomon sur les sujets dont il

parle, elles n'excusent en rien les crimes d'Israël au Liban. M. Solomon ne tente par là qu'une diversion; il ne touche en rien le fond du problème.

Même les États alliés d'Israël ont condamné son action au Liban. Parfois bien timidement, je l'admets, mais au moins, aucun n'a eu «l'audace» d'approuver publiquement le gouvernement israélien pour son invasion du Liban.

Il y a une limite à abuser des gens en se servant d'une argumentation factice. Il est vrai que Hitler a assassiné six millions de Juifs (et des millions d'autres humains, faut-il le rappeler...), mais le Liban n'est pas l'Allemagne nazie, et en aucun temps, un crime ne peut justifier un autre crime. Combien de temps encore l'holocauste du second conflit mondial servira-t-il à cautionner toutes les agressions des sionistes israéliens au Moyen-Orient. Hitler est mort, pour le plus grand bien de l'Humanité; mais Menachem Begin, lui, terroriste de la première heure en Palestine, vit toujours et poursuit son œuvre de bourreau au Liban. Et cela de plus en plus de Juifs non-sionistes s'en aperçoivent et le dénoncent.

Mario SAVIGNAC
Montréal, 7 juillet

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR

L'EXPLOSION DE L'ANNÉE
LA PLANCHE À VOILE
LOCATION-VENTE ÉCOLE

Des marques renommées et prestigieuses

STOCK RÉDUIT JUSQU'À 20%

UNE DUFOUR WING POUR	920\$
UNE SAINVAL POUR	720\$
UNE CRIT	1000\$
UNE STARSURF	920\$

VEZ-NOUS VOIR PLEIN VENT
Boutique Nord-Québec Enr.
1200 est, boul. de Maisonneuve, Montréal H2L 1Z9 (métro Beaudry)
596-9052

Nous sommes distributeurs de marques Dufour, Crit, Sainval, Starsurf, Ken Winner

Aussi, location de canots St-Maurice

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Pour une formation continue des programmes d'études courts à la mesure des besoins particuliers...

De plus en plus d'adultes recherchent à diverses étapes de la vie professionnelle et de ses aléas, des programmes de formation ou de perfectionnement adaptés aux exigences de l'évolution de la société et de ses composantes. Pour eux, la Faculté de l'éducation permanente a conçu des micro-programmes (de 9 à 15 crédits; 12 mois ou moins d'études à temps partiel, le soir). À l'automne 1982, les champs suivants seront couverts:

- Pratique du français écrit (9 cr.)
- Sexualité et planning (12 cr.)
- Groupes, intervention, changement (12 cr.)
- Économique et réalités économiques québécoises (15 cr.)

Date limite d'admission: 10 août

Pour information et documentation (prière d'identifier le micro-programme qui vous intéresse):

Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-8090

Seule une longue crise ébranlera les banques

par
Michel Nadeau

UN courant de nervosité a traversé pour quelques instants hier les milieux financiers de Montréal et de Toronto, après qu'un ancien ministre néo-démocrate de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, M. Gary Lauk, ait annoncé la faillite pour l'automne prochain de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la deuxième institution financière en importance au Canada, derrière la Banque Royale.

Selon l'actuel député de Vancouver-Centre, la Banque de Commerce sera victime des taux d'intérêt élevés et de la faillite de grandes entreprises dans le domaine de l'énergie. La banque torontoise devra utiliser les \$2.4 milliards accumulés dans ses réserves et l'avoir des actionnaires pour éponger de mauvais prêts comme celui de \$17 milliard consenti à Dome Petroleum.

Affirmant que le taux de chômage grimpera à 16% d'ici Noël, M. Lauk a dit: «Ces taux d'intérêt complètement fous

brisent tout le monde et casseront les reins d'une des plus puissantes banques à charte au Canada».

La perspective d'une faillite peut alimenter une rumeur dommageable, d'autant plus qu'aux États-Unis, une importante banque, la Penn Square Bank, d'Oklahoma City, vient de fermer ses portes pour s'être aventurée trop loin dans le secteur pétrolier. Plusieurs épargnants perdront des millions de dollars.

Le président du conseil de la Banque de Commerce, M. R. E. Harrison, n'a pas tardé à réagir, qualifiant «d'haute-ment irresponsable» le commentaire de M. Lauk.

«Tous les prêts consentis à Dome sont garantis par des actifs de bonne valeur; les paiements d'intérêt sont à jour», soutient le banquier torontois.

Celui-ci a ajouté que la Banque, en raison de la mauvaise conjoncture économique, a accru substantiellement ses provisions pour pertes au premier semestre (\$142 millions). «Avec de telles provisions, nous avons néanmoins rapporté des gains nets de \$113 millions», a conclu M. Harrison. En 1980, la Banque de Commerce a inscrit une perte de \$100 mil-

	Pertes encourues en 1981	Pertes encourues en 1982 (six mois)	Fonds disponibles*	Actif total
	en millions de \$		en milliards de \$	
Banque Royale	\$192.4	\$152	\$3.3	\$89.5
Banque de Montréal	\$268.0	\$130	\$2.7	\$63.2
Banque Nationale	\$78.3	\$48.1	\$0.669	\$20.0
Banque Mercantile	\$16.8	\$5.0	\$0.193	\$4.5
Banque de Commerce	\$160.3	\$142.6	\$2.6	\$68.7
Banque de Nouvelle-Écosse	\$96.6	\$64.7	\$2.2	\$52.4
Banque Toronto-Dominion	\$83.1	\$49.4	\$1.9	\$45.0

* Inclut le capital-actions, les réserves pour pertes et les débiteurs émises.

lions suite aux déboires de Massey-Ferguson, ce qui ne l'a pas empêché d'afficher des profits nets de \$142 millions.

La direction de Dome Petroleum a aussi émis un communiqué pour montrer son indignation devant les propos «inexactes et irresponsables» de M. Lauk. La firme de Calgary soutient être en règle avec tous ses créanciers.

Cette déclaration a agacé les milieux bancaires, déjà rendus nerveux par la détérioration de la conjoncture et la faillite de la Penn Square. A Wall Street, toutes les actions des

grandes banques américaines ont reculé à la cote. Au Canada, la baisse des profits des entreprises et l'augmentation du nombre des faillites ont fait plonger la valeur des actions des banques. La Banque Royale ne valait que \$18 à la Bourse de Montréal, son niveau le plus bas depuis de nombreuses années. L'an dernier, l'action de la banque de la Place Ville-Marie s'échangeait à plus de \$38.

La Banque Royale prévoit perdre entre \$400 et \$500 millions en raison de mauvais prêts en 1982. Ceci ne veut pas

dire pour autant que la banque ne fera pas de profits cette année. Les autres activités en dehors du prêt industriel demeurent rentables.

L'an dernier, les banques ont perdu \$875 millions, soit seulement 25% environ de leurs profits avant impôts. L'aggravation du bilan de plusieurs entreprises lourdement endettées a poussé une firme d'évaluation de crédit de Toronto, Dominion Bond Rating, à ramener de AAA à AA la cote de plusieurs grandes banques.

Qu'advient-il si les ban-

ques faisaient face à une série de pertes importantes au cours des prochains mois? (Il convient de noter toutefois que Statistique Canada a publié hier les résultats des compagnies industrielles qui, au premier trimestre, ont touché des gains nets de \$2.9 milliards. Même s'il s'agit d'une baisse de 44% par rapport à l'ensemble de l'industrie, les clients des banques demeurent rentables.)

Les épargnants ne seront pas du tout touchés par les pertes des banques. Ce sont les actionnaires qui devraient éponger le déficit si l'ensemble des activités des banques venait à glisser du côté négatif.

En supposant une perte, la banque doit alors puiser dans les réserves pour pertes accumulées au fil des ans. Actuellement, les banques peuvent distraire 1% environ de leur actif dans un compte pour provisions en cas de pertes. Au cours des dernières années, les banques ont perdu environ 1/2 de 1% de l'ensemble des prêts. (La moyenne monte à près de 1% pour les prêts à la consommation et baisse à 1/3 de 1% pour les prêts commerciaux.)

Cette réserve dépasse \$405 millions dans le cas de la Ban-

que Royale. Une fois cette source de fonds tarie, il faudrait alors rogner du côté du capital des actionnaires et des bénéfices non répartis. On pourrait également utiliser l'argent provenant des débiteurs (une forme d'obligations) émises par les banques.

Au total, les fonds disponibles de la Banque Royale dépassent \$3.3 milliards. Dans le cas de la Nationale, dont les actifs sont cinq fois moins importants, le chiffre est correspondant: \$670 millions. Donc six déficits consécutifs de \$500 millions pour la Royale ou de \$100 millions pour la Banque Nationale videraient les réserves disponibles. Cette probabilité repose sur une crise très grave et très longue.

Il faut ajouter que chaque épargnant est assuré pour un montant de \$20,000 par la Société d'assurances-dépôts du Canada (SADC), un organisme fédéral créé en 1967. Toute personne ouvrant un compte dans une institution financière à charte fédérale (c'est la même chose à Québec) dispose ainsi d'une assurance. Aux États-Unis, la garantie offerte par la Federal Deposit Insurance Corp. est de \$100,000 US. On songe de ce côté-ci de la frontière à majorer le montant de \$20,000 à

\$50,000 comme, par exemple, le proposent les banques.

Les institutions financières versent environ \$20 millions par année à la SADC, qui n'a eu à intervenir qu'à quelques occasions au cours des récentes années. La faillite de Remor et de Astra Trust, en Ontario, a amené l'organisme fédéral à rembourser les déposants. Cependant, les dépôts faits à une filiale hypothécaire n'étaient pas admissibles à l'assurance.

Du côté des banques, la dernière faillite survenue dans l'industrie eut lieu le 17 août 1923 alors que la Home Bank of Canada cessait ses activités, entraînant des pertes de près de \$10 millions pour les déposants. La plupart des 28 faillites bancaires au Canada ont été déclarées avant 1917.

En 1976, l'intervention discrète des autorités fédérales amena la Banque Provinciale à faire l'acquisition de l'Unité, Banque du Canada, qui était sur le point de s'effondrer. Depuis, aucune institution bancaire n'a été placée dans une position précaire. Les difficultés passagères de la Banque de Montréal, en 1973, et de la Banque Nationale, en 1981, ont été entièrement assumées par les actionnaires des deux entreprises.

au jour le jour

■ Les faux départs

L'industrie pétrolière de l'Alberta répète sans cesse que les installations de forage ont été démantées aux États-Unis depuis l'adoption de la politique fédérale de l'énergie. Selon la société américaine Hughes Tool Co., le nombre des derricks en activité est à son plus bas niveau depuis plus de dix ans USA. Lors de l'annonce du programme de M. Lalonde, il y avait plus de 4,000 installations de forage contre 2,816 présentement.

■ \$100,000 et moins

La Société canadienne d'hypothèques et de logement vient d'élargir le cercle des personnes admissibles à la subvention fédérale de \$3,000 pour les acheteurs de maisons. Le prêt ne devra pas être nécessairement assuré. Le plafond des résidences admissibles est de \$150,000 dans les principales villes du Canada sauf Montréal où la limite est de \$100,000. Les futurs propriétaires de Westmount et d'Outremont vont crier à l'injustice.

■ Il faut magasiner

Le surintendant des assurances, M. Jacques Roy, rappelle que le consommateur doit toujours prendre note que «des différences importantes entre les assureurs existent tant dans la qualité de leurs services que dans les prix qu'ils imposent». Le haut fonctionnaire conseille aussi de voir la solidité financière de l'entreprise en question.

■ Les grandes chaînes

Les deux plus importantes chaînes de magasins aux États-Unis ont annoncé récemment une baisse de 1% de leurs ventes au cours du dernier trimestre. Une température un peu plus froide au mois de juin aurait incité les clients de Sears, Roebuck and Co., et de K Mart Corp. à retarder leurs achats. La hausse des ventes de fours à micro-ondes, de jeux vidéo et de vêtements pour hommes n'ont pu vraiment combler la baisse de la demande pour les climatiseurs et les vêtements pour dames.

■ En raccourci

Les **diamants** ne sont pas éternels pour les investisseurs comme le montrent les chiffres de ventes de la société De Beers. Le groupe sud-africain révèle que les ventes de diamants bruts ont chuté de 34% au cours du premier trimestre. Les prix ont fondu d'autant... Faute d'avoir une «Silicone Valley», les Québécois pourront se consoler avec un «**commissariat à l'innovation**» que veut créer la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal... Les actions de **Walt Disney** Productions ont perdu \$2.50 à la Bourse parce que le prochain film «Tron» serait un navet... Pour le troisième trimestre consécutif, **Ford** ne versera pas de dividende à ses actionnaires ce qui fera mal à plus d'un gestionnaire de portefeuille aux États-Unis... L'**Ecoindicateur** de la Banque Royale a plongé de 3.9% au premier trimestre, ce qui ne laisse présager rien de bon pour le reste de 1982... Le chancelier ouest-allemand, Helmut Schmidt a dit non à l'idée d'une participation de Bonn dans le capital de **Telefunken** qui risque de fermer ses portes à ses quelque 123,000 employés... Riche de \$2.5 millions, **Les Coopérants** ont décidé de bonifier le contrat d'assurance de leurs clients... L'association des **banquiers** vient de publier un recueil d'excellents articles sur «L'entreprise bancaire au Canada». L'ouvrage de 154 pages coûte \$5... **Marine Industries** s'est associée à la Compagnie Générale Électrique pour réclamer une enquête sur le présumé dumping de turbines italiennes au Canada... **Domco**, un fabricant de tuiles de Lachine, vient de remporter une autre bataille juridique contre Armstrong Cork en raison de la violation du brevet du Congoleum, relatif aux planchers de vinyle, dont la filiale de la Caisse de dépôt détient une licence.

Michel Nadeau

La Fédération des magasins Coop doit fermer ses portes

La Banque Nationale du Canada et le Mouvement Desjardins ont officiellement demandé à un syndicat de liquidier les actifs de la Fédération des magasins Coop, qui a réalisé l'an dernier des ventes à \$260 millions comme grossiste de plus de 200 Coop et Cooprix à travers le Québec.

Dans un communiqué émis hier en fin d'après-midi, la firme d'export-comptables Poissant Richard a en effet confirmé la faillite de la Fédération, qui a perdu \$6 millions en 1981. La crise financière du grossiste avait atteint une telle ampleur que les coopératives membres ont même refusé d'injecter de nouveaux fonds dans la Fédération.

La Banque Nationale et le Mouvement Desjardins, les deux créanciers privilégiés, exigent l'appui de ces coopératives membres avant de refinancer la dette de l'entreprise.

La liquidation des actifs de la Fédération des magasins Coop aura d'importantes répercussions. Tout d'abord, près de 200 personnes oeuvrant à l'entrepôt de l'entreprise à Québec seront mises à pied.

De plus, la concentration de l'industrie alimentaire entre

les trois grands que sont Steinberg, Métro-Richelieu et Provigo prendra de l'ampleur, puisque les coopératives s'approvisionneront auprès de ces groupes, qui contrôlent désormais 80% de ce secteur de \$7 milliards au Québec.

Mercredi, on apprendrait qu'une soixantaine de coopératives, surtout de l'Est du Québec, avaient déjà commencé à s'approvisionner chez Métro-Richelieu. Hier, la Coopérative régionale des consommateurs de Donnacona annonçait la signature d'une entente avec Provigo et promettait de rester fidèle à ce groupe advenant un redressement éventuel de la Fédération des magasins Coop.

Selon la Société de développement coopératif (SDC) et le Mouvement Desjardins, une centaine de coopératives se sont jusqu'ici assurées de nouvelles sources d'approvisionnement, grâce à des marges de crédit consenties par les caisses populaires. Ces 100 coopératives représentent environ 90% des achats jadis effectués à la Fédération. Sur les 220 coopératives membres de la Fédération des magasins Coop, environ 140 oeuvrent principalement dans la distribution de produits alimentaires.

Pêcheurs unis gardent espoir de s'en tirer

«Il n'est pas question de fermeture à court terme» aux Pêcheurs unis du Québec.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier le directeur général de la coopérative, M. Marc Milette, en réponse à un article publié hier par le quotidien *Le Soleil*, selon lequel l'on saura mercredi si Pêcheurs unis fermeront leurs portes ou si l'entreprise poursuivra ses activités sous tutelle gouvernementale.

M. Milette reconnaît que l'entreprise subit les contre-coups de la crise canadienne de l'industrie des pêches maritimes.

Il croit toutefois que le plan de redressement adopté il y a quatre mois va relancer la coopérative. Ce plan prévoit certaines études destinées à améliorer la rentabilité de l'entreprise, mais il serait prématuré pour le moment de parler de la fermeture de l'une des neuf usines des Pêcheurs unis du Québec.

«Le plan de redressement est bien en marche», affirme

le directeur général.

M. Milette a de plus indiqué que la coopérative était à la recherche de nouveaux partenaires afin de maintenir le niveau de ses activités.

Selon le quotidien, le conseil des ministres aurait consenti à injecter environ \$1 million dans cette fédération regroupant 400 pêcheurs, mais à des conditions très précises et sans appel.

Le gouvernement réclame en premier lieu le gel des salaires des 1,300 employés d'usines de transformation du poisson au niveau de ce qu'ils étaient avant la signature de la nouvelle convention collective en vigueur depuis le 1er juillet dernier.

fiscalité

La chronique de fiscalité sur l'allocation du coût en capital publiée en page 10 de notre édition d'hier aurait dû porter la signature de Gerald Séguin, associé chez Coopers & Lybrand/Laliberté, Lancôt, Morin & Associés. Nos excuses auprès de l'auteur et de nos lecteurs.

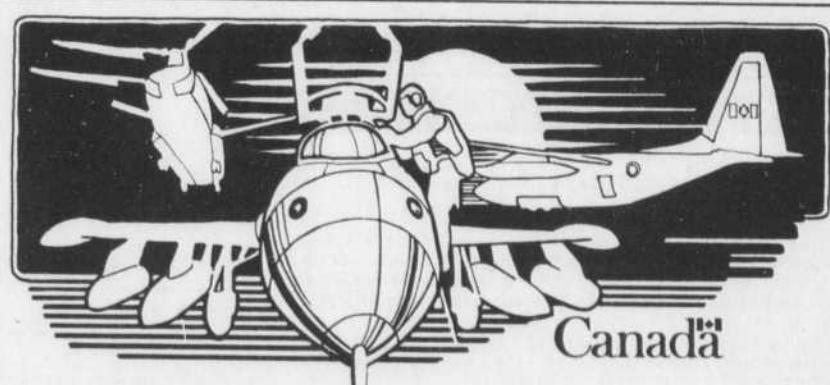
● ● ● ● ●
HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
VOUS PROPOSE SON
DÉJEUNER D'AFFAIRES

A PARTIR DE
6,95 \$

DEMANDEZ
LE SCAU
DE L'AMITIÉ

116 STE-HÉLÈNE
RÉS. 866-5226
BANQUETS: 866-5290
STATIONNEMENT GRATUIT

Carrières et professions



DIPLÔMÉS... venez prendre de l'expérience

• Secondaire • CEGEP • Université

Le programme de formation des aspirants-officiers s'adresse aux jeunes gens qui veulent devenir officier de carrière et mettre à profit leurs aptitudes et leurs connaissances dans les services opérationnels des Forces armées canadiennes.

- Pilotage ou navigation aérienne
- Opérations maritimes de surface ou sous-marines
- Contrôle des armes ou de la circulation aérienne
- Infanterie, blindés, artillerie

Imbattable... la vie dans les Forces



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Informez-vous sur tous les aspects de cette intéressante occasion, en communiquant avec le Centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique «Recrutement».

La société
NEWFOUNDLAND CAPITAL CORPORATION

a acheté
toutes les actions de

CLARKE TRANSPORT CANADA INC.

Cette transaction a été amorcée et facilitée par :

E.R. Dulac & Co.
Services financiers internationaux

11, rue King Ouest, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1A3 Tél.: (416) 365-1605
141, avenue Pagnuelo, Outremont, Québec, Canada, H2V 3C3 Tél.: (514) 270-7325

GÉRANT GÉNÉRAL

AGENCE DE LA POMME DE TERRE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le poste:

- développement efficace de systèmes réglementaires;
- développement de la capacité productive de l'industrie;
- expansion de la mise en marché;
- développement des opérations et des systèmes de mise en marché afin de supporter les efforts de développement de la mise en marché; et
- consulter et aviser le bureau de direction sur les opérations d'une Agence provinciale et nationale.

Conditions de candidature:

- démontrer une aptitude pour la gérance et avoir reçu une formation professionnelle;
 - communiquer dans les deux langues — français et anglais;
 - expérience d'un système de mise en marché agricole désirable.
- Ce poste intéressera les individus dont le revenu excède \$35,000. Avantages à discuter.

Envoyer curriculum vitae en français et en anglais, incluant expérience antérieure et salaire demandé au:

PRÉSIDENT
C.P. 197
WOODSTOCK, N.B.
E0J 2B0

Date limite d'application avant le 15 juillet 1982



L'HÔPITAL ST-VINCENT D'OTTAWA
recherche

DEUX PSYCHOLOGUES CLINIENS(NEs)

L'Hôpital est une institution bilingue de 540 lits qui se spécialise en réadaptation et en soins prolongés. Le programme de réadaptation multi-disciplinaire est affilié à l'Université d'Ottawa et comprend 50 lits de soins actifs.

Un des psychologues cliniciens(NEs) devra consacrer environ la moitié de son temps à faire de la psychothérapie individuelle avec des patients dans une clinique de psychiatrie. L'autre psychologue clinicien(NE) devra consacrer la plus grande partie de son temps à la psychogériatrie. Les candidats devraient aussi être intéressés à un ou plusieurs des domaines suivants: psychothérapie de groupe; réadaptation; médecine comportementale; neuro-psychologie appliquée. La supervision de psychométriciens et de stagiaires fera aussi partie des tâches.

Les candidats devront posséder un Ph.D. en psychologie clinique et satisfaire les critères de la province (Ontario Board of Examiners). La connaissance des deux langues (français et anglais) serait un atout.

Les postulants devront envoyer leur curriculum vitae ainsi que trois lettres de référence aux:

Services du Personnel
Hôpital St-Vincent
60, rue Cambridge
Ottawa, Ontario
K1R 7A5

Saint-Malo de nos racines

Il fallait répondre à une exigence. La belle histoire: «Il était une fois». Mais ensuite? Mais avant? Aller toucher du doigt les racines. Aller voir où tout cela avait commencé pour nous, l'utopie de la francité en terre nord-américaine, ce Québec qui, dans l'esprit d'un explorateur nommé Jacques Cartier, s'était d'abord appelé le Canada.

Je prends le train corail Paris/Saint-Malo à la gare Montparnasse. Je vois défiler des terres verdoyantes qui ressemblaient à celles du Bas-du-Fleuve. Des potagers bien alignés et de vastes champs fleuris d'ajoncs et de genêts. Trop familier pour être vrai. L'arrière-pays austère, peu peuplé, s'étale à mesure que l'on s'éloigne de la métropole. Chartres, Laval, Rennes, Dol, quelques autres arrêts, et Saint-Malo enfin à midi et demi, jour de la Pentecôte. Jour pluvieux. Une mer grise borde le Sillon où l'on roule en direction de la ville «intra muros».

Nous traversons les portes fermant les remparts de granit, et sommes tout de suite sur la place Châteaubriand bordée de cafés où je trouve une chambre par miracle. Les Parisiens profitent du congé pour venir prendre un bol d'air pur — l'air de Gaspé en avance d'un mois — et les touristes affluent déjà d'Allemagne, d'Angleterre, des USA. Des gens bien, peu de gens in, des modestes, des rêveuses, des barbus. Dans quelques semaines, ils seront 150.000 à battre les pavés de l'ancienne cité corsaire qui se repaît, en hiver, sur ses 40.000 habitants.

Un Mont-Saint-Michel, tout près, ça coûte les yeux de la tête, presque autant que sur la Côte-d'Azur. Ici, entre \$10 et \$30, on trouve non seulement une chambre simple mais parfois même une demi-pension dans un excellent hôtel deux étoiles situé à quelques pas de la mer. La soupe de poisson ne court pas les rues, et l'on risque d'avoir plutôt du boeuf que des fruits de mer au menu si les Américains sont en majorité à son hôtel. Mais le lunch du midi coûte quelques dollars si l'on va au café



Saint-Malo «beau port de mer» où les beaux immeubles de la vieille cité entourent la rade de plaisance.

par
Madeleine Ouellette-Michalska

du coin servant le «fast food»: croque-monsieur, hot dog, quiche lorraine ou sandwich. Cela sans faire des extravagances, c'est-à-dire en buvant un café ou un quart de rouge comme tout le monde au lieu de commander le thé, l'infusion, le lait ou le jus de fruit dont on a parfois envie.

Dans cette ville minuscule où l'on a l'impression d'arpenter les mêmes rues, de traverser les mêmes portes, de rencontrer les mêmes gens et de loger les mêmes vitrines, on procède par foulées qui conduisent du centre à la mer et nous ramènent de la mer au centre. L'art de rêver s'égare aux fenêtres, rideaux tirés

après 20 heures, même quand le soleil flambe encore là-haut pour une bonne heure de plus. Le soir, je trouve fermes la plupart des discothèques: bars, dancings, quel mot saugrenu en cette ville! — répertoriés dans les guides touristiques. Et le casino et ses jeux de boules semble à peine fréquenté. Dinard, la ville concurrente voisine, toute lumière et musique, bâtie sur du moderne, draine les affamés de roulette, de baccara et de black-jack.

Qu'importe. À l'aube, personne ne ratera l'envol des mouettes. Personne ne manquera les 10 kilomètres de plage et cette incroyable pul-

sion des marées dont les flux et reflux, appelés ici le «flot» et le «jusant», vous dénotent le sable jusqu'à des îles fabuleuses, ou vous le rhabillent en claquant sur les remparts, à des heures qui paraissent mobiles, changeantes, capricieuses.

Un spectacle que ces îles, cette eau et cet espace encadré où deux tentations dominent. Se croire le centre du monde, et souhaiter y régner, y vivre et y mourir. Se sentir au bout du monde, perdu, oublié, et souhaiter en sortir. Aux uns et aux autres, la même échappée. Le même projet, la même occupation. Grimper sur les remparts formant une promenade piétonnière autour de la vieille ville où naquit Châteaubriand, qui prétendit avoir visité le Nouveau Monde et dont on voit l'effigie un peu partout, et contempler le proche et le lointain.

Mais ensuite? Ensuite, eh bien, on recommence. Ça ne prend que 45 minutes, et on a tout son temps. Ici, l'espace est du temps à l'état pur. Sans cette perception, aurait-on eu l'idée de transplanter du sang français en Amérique? Ces femmes et ces hommes que je croise, au visage buriné, coupé, ils ressemblent à s'y méprendre aux vieux cousins, oncles et tantes de province qu'on rencontre aux mariages ou aux funérailles, parenté qui vous fixe avec une curiosité détachée, comme une abstraction pâlotte blanchie aux néons des villes. On ne dit pas les mêmes mots. Les leurs sont d'avant, les nôtres, d'après.

À Saint-Malo beau port de mer de nos origines, il y a aussi des cargos venus d'ailleurs, des yachts de plaisance, des voiliers pastels qui dansent au soleil. Aussi une gare maritime d'où l'on peut partir en excursion pour Jersey, si par hasard l'anglais nous manque. Dans cette île anglo-normande chaude et fleurie où il ne neige une fois tous les 25 ans, vécut Victor Hugo, et végétent des Britanniques fiers qui affichent tantôt «Residents» et tantôt «Open to the non residents» à la porte de leurs établissements hôteliers et touristiques. Les non-residents, à l'heure actuelle surtout les émigrants portugais, doivent effectivement s'entasser 10 ans à l'hôtel, me dit-on, avant d'acquiescer le privilège d'acheter une propriété.

À Saint-Malo, il y a aussi une cathédrale polymorphe dont la devanture a été transformée en marché, et l'entrée, portes arrière, sollicite l'adhésion au mouvement Solidarité de Pologne. Il y a également des musées. Le Quic-en-Groigne pour les fervents d'histoires de corsaires. Le Musée de la mer et de l'aquarium pour les mordus d'affaires maritimes et poissonneuses. Le plus intéressant, celui des remparts, pour les bâtisseurs d'utopie, les résistants de la francophonie.

C'est vous, moi, et ces quelques six millions qui veulent toujours se parler en leur langue, avec ou sans accent. À ce dernier musée, Jacques Cartier nous attend. Où? Au fond, à gauche, 4e étage. Les Québécois foncent vers lui pendant que les Parisiens se jettent sur les corsaires Duguay-Trouin, Surcouf, et qui encore?

J'ai oublié. La piraterie, les trahisons, les génocides, c'est tant. Mortellement ennuyeux. La mémoire résiste. Et c'est précisément parce qu'elle résiste qu'on file un jour à Saint-Malo comme à un rendez-vous de l'histoire.

DES VAVANCES MERVEILLEUSES DANS LE GRAND VERMONT POUR SEULEMENT

\$1600 par personne par nuit.*

Au Trailside Condominiums à Bolton Valley Resort situé dans les quatre plus beaux coins paysagés et féériques au centre du Vermont.

De plus, tous les services complets sont compris dans cette résidence vacancière incluant: cuisine complètement équipée et balcon privé - un endroit merveilleux dans un site enchanteur que le Vermont peut vous offrir.

À deux heures de Montréal, 25 minutes de Burlington, fine cuisine, tennis et piscine.

ARGENT CANADIEN
AU PAIR
Appelez pour réservations
802-434-2769

*plus taxes VT, basées sur un min. de deux nuits, 4 personnes par chambre.

Un touriste a gain de cause Le prix devait être celui annoncé

Aux termes des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur, les touristes québécois sont bien protégés contre les abus de la publicité de voyage, les erreurs ou les actes de mauvaise foi dont ils peuvent être victimes à l'occasion d'un voyage.

Un avocat du Québec, Me André Sirois, qui n'en n'est pas à sa première réclamation en division des petites créances de la Cour provinciale en matière de voyages, vient d'obtenir gain de cause personnellement devant cette cour à la suite d'un voyage à

Cuba. En octobre dernier, il décide d'acheter un forfait pour Cuba d'Unitours Canada tel que vendu et annoncé par Club Jeunesse Outaouais Inc. Sur cette annonce publiée dans un quotidien de Montréal, il est dit que le voyage coûte \$499 et qu'il y a «encore quelques places disponibles pour Noël».

Il s'empresse donc de réserver deux places pour cette période mais Club Jeunesse lui fait savoir qu'il n'y a aucun voyage à tel prix pour la période concernée. On lui de-

mande un surplus de \$180. Le juge Raymond Pagé applique les articles 41 et 224 de la Loi sur la protection du consommateur qui disent, en gros, qu'un bien ou un service doivent être conformes au message publicitaire et qu'aucun commerçant ne peut exiger un prix supérieur au prix annoncé.

Le juge Raymond Pagé applique les articles 41 et 224 de la Loi sur la protection du consommateur qui disent, en gros, qu'un bien ou un service doivent être conformes au message publicitaire et qu'aucun commerçant ne peut exiger un prix supérieur au prix annoncé.

Voyage en Grèce

L'AGENCE DE VOYAGES DARMIS est votre meilleur choix.

Nous avons une grande expérience de ce pays. Nos coûts de voyages sont très raisonnables. Exemple: voyage séjour de 15 jours, chambre double, par personne \$592.00, incluant:

— Logement à Athènes, hôtel cat. «A».
— Tour complet d'Athènes (visite de musées, etc.)
— Tour classique de 3 jours Delphes, Meteores, etc.

— Croisière d'un jour
— Logement 5 nuits dans une île du Saronique
— Son & lumière, danses folkloriques
— Accueil et transferts

Billet d'avion en sus dépendamment de la date de départ. Nous pouvons même combiner votre séjour en Grèce avec un voyage de 4 jours à Sofia, Bulgarie, pour un supplément de \$365.

Téléphone: 849-6077

Darmis *et ses Agences de Voyages*

72 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2X 1X3
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

CANONISATIONS

MAXIMILIEN KOLBE,

10 oct. — Dép. 7 oct.

TOUR A: Rome, Assise (une semaine):

\$1495.00

TOUR B: Rome, Assise, Pologne (2 sem.):

\$2135.00

TOUR C: Rome, Assise, Terre Ste (2 s.):

\$2495.00



MARGUERITE BOURGEOYS,

31 oct. — Dép. 28 oct.

Option 1: Rome, Assise (1 semaine):

\$1435.00

Option 2: Rome, Assise, France (2 sem.):

\$2535.00

Option 3: Rome, Assise, Terre Ste (2 sem.):

\$2495.00



AUTRES VOYAGES

Recouvrement biblique: 15 jrs - dép. 24 août: \$2310.00
Grand Tour d'Europe: 23 jrs - dép. 1er sept.: \$2978.00
Pèlerinage MAZENOD: 18 jrs - dép. 8 sept.: \$2364.00
La Chine continentale: 22 jrs - dép. 9 sept.: \$4220.00
Europe et Terre Sainte: 20 jrs - dép. 13 sept.: \$3267.00

DEMANDEZ NOS BROCHURES DÉTAILLÉES
et BIENVENUE AVEC NOUS

Adresse: Pèlerinages à l'Étranger du Cap Inc.
615, rue Notre-Dame,
Cap-de-la-Madeleine, P.Q.
G8T 4H3 — Tél.: (819) 376-1954
(détenteur d'un permis du Québec)

BAS PRIX GARANTIS

Départ immédiat

selon l'âge et la saison. Avions à partir de

Paris 592 858

Aller seul. 375 449

Auto, avion. 692 872

Eurailpass. 299 et +

Belgique. 686 872

Aller seul. 409 449

Angleterre. 558 819

Allemagne. 708 894

Argentine. 1222 1322

Autriche. 854 999

Brésil. 1521

Danemark. 748 938

Espagne. 809 1007

Finlande. 878 1086

Grèce. 849 979

Hollande. 549 872

Hong Kong. 1614 1727

Italie. 812 1158

Maroc. 727 987

Norvège. 748 938

Suède. 797 936

Suisse. 811 1032

Portugal. 808 1008

Tokyo. 1331 1418

Tunisie. 890 962

Venezuela. 599 et +

BAS PRIX SOLEIL

selon l'âge et la saison. Avions à partir de

Floride. 207 269

Bahamas. 299 409

Barbade. 438 529

Cuba*. 529 et +

Haiti. 455 551

Hawaï. 739 799

Martinique. 459 579

Mexique. 399 499

Sainte-Lucie. 429 499

Vancouver. 371

*Séjour de 1 sem., base dou.

PROMOTIONS

Cuba départ 10 juil. 579

Munich départ 2 oct. 854

Rome départ 16 oct. 828

Vienne départ 2 oct. 854

ACCEPIONS

Agence de voyages

VOYABEC

Permis du Québec

1081A, rue Saint-Denis

Montréal

288-2322

Sans souci, en voyant plus, en dépensant moins...
...un tour organisé, la meilleure façon de voir l'Europe...
...mais un tour de qualité, avec prix tout compris.

FRANCE • ITALIE • SUISSE

14 août — 4 septembre **\$1969.00** (Billet d'avion en plus)

avec la garantie des...



VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue University, suite 1220

Montréal H3B 2W9 — Tél.: 861-2485

Qualité et fiabilité depuis 1956

VACANCES INTIMES

NOUVEAU

COMPLEXE TOURISTIQUE

au Sud

du Québec

DÉPAYSEMENT COMPLET

Une ambiance chaleureuse dans un environnement exceptionnel

- ✓ Piscine intérieure chauffée
- ✓ Bain tourbillon
- ✓ Bain sauna
- ✓ Plan d'eau
- ✓ Golf & plages à proximité
- ✓ Équitation sur place
- ✓ Tennis à volonté
- ✓ Cuisine de haut niveau
- ✓ 20 salles de réunion et de banquet pour des groupes de 10 à 300 personnes
- ✓ Soupers dansants
- ✓ Badminton, volley
- ✓ Billard, ping pong
- ✓ Jeux intérieurs
- ✓ Brunch musical le dimanche
- ✓ 85 chambres avec salle de bain
- ✓ Gardiennes d'enfants disponibles

FORAITS "VACANCESTRIE"

Fin de semaine 110\$*

Vendredi PM au dimanche PM

Tout compris: chambres, tous les repas, activités, accès gratuit aux installations, taxes, services.

AUTRES FORAITS:

à partir de 25\$* par jour
enfants moins de 12 ans 1/2 prix.
* par personne, occupation double



HÔTEL Saint-Laurent de Compton (Estrie)

Entre le mont Orford et le Vermont
20 km au sud de Sherbrooke
200 km au sud de Québec
Renseignements et réservations frais virés
Compton: (819) 835-5464
C.P. 180 JOB 110

LA BELLE VIE...
UN PLACEMENT
DE TOUT REPOS

Votre propre villa au

Hameau

du Domaine

Saint-Laurent

de Compton (Estrie)



Société de développement touristique du Sud-Est québécois inc. (819) 835-5464

TOURNÉE ESTIVALE DU QUÉBEC EXCEPTIONNELLE

Accompagnée par un fin connaisseur

Monsieur PAUL POULIOT, agronome

Horticulture • Histoire • Culture, etc.

du 8 au 13 août

\$395.00 incluant transport en autocar,

les meilleurs hôtels, visites

VOYAGES MONTAMBAULT inc.

512 boul. des Laurentides, LAVAL, H7G 2V4

Tél.: 667-5900

Permis du Québec

POUR L'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

WARDAIR PARIS à partir de \$590 CAN: — New-York-Bruxelles A.R. ouvert un an \$489 US. — N.-Y.-Bruxelles confirmé \$318 US. Stand by Bruxelles-Frankfurt \$199 US. — WARDAIR, Montréal-Paris, tarif jeunesse spécial, moins \$100.

DEPUIS 1948 LOCATIONS AUTOMOBILES ET CAMPER POUR L'EUROPE — VENTES et LOCATIONS hors-taxe, assurances internationales, etc...

"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"

Louer hors taxe depuis Paris - Bruxelles - Amsterdam - Frankfurt - Prix spécial deux, trois semaines; jusqu'à un an pour RENAULT, VW etc... Automobile neuve.

Assurances internationales tous risques, kilométrage illimité — 3 semaines.

Volkswagen Polo \$469 - Renault 5 GTL \$538 - Renault 18 GTL \$661 - Citroën Visa \$549 - Samba \$540 - (Citroën 2 C.V. \$299 avec billet d'avion).

SERVICE EUROPÉEN

DE TOURISME AUTOMOBILE

Depuis 30 ans au service des voyageurs, a inventé et innové pour vous le plan TT financé dit "Achat-Rachat" et le kilométrage illimité. Profitez-en au maximum.

tél. 281-1040

2050 rue Mansfield — Mezzanine B.

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES

Tous billets d'avion-bateau-train-eurailpass pour l'Europe. Tours vers CUBA, le MEXIQUE, LES ANTILLES, CLUB MED etc... Pour Paris tarifs spéciaux groupes.

MONTREAL - PARIS - MONTREAL: Prix spécial

VOL VACANCES SPÉCIAL AIR FRANCE/air canada

Consultez-nous pour nos dates de départs.

Tarifs spéciaux air-auto

TOURING CLUB DE FRANCE

2050 Mansfield, Mezzanine B

Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

LES VOYAGES
hone

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL
GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE

ANGLETERRE-IRLANDE-PAYS DE GALLES-ÉCOSSE

Circuit autocar de 13 jours et

2 séjours à Londres

12 septembre au 1er octobre Can. \$2762

Prestations terrestres et billet d'avion inclus

LA GRÈCE

Tour Classique et Météores en autocar, 5 jours. Villégiature 3 jours ASTIR PALACE, Vouliagmeni. Séjour à Athènes - Excursion au Cap Sounion. Croisière de sept jours à bord de l'AQUARIUS.

25 septembre au 16 octobre

Billet d'avion et prestations terrestres Can. \$2263

Croisi

TELEVISION

CBFT

- 10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 La boîte à lettres:
Jeux, sketches, chorades, mimes,
chansons et dessins animés.
10.45 Fablio le magicien
Dessins animés
11.00 Magazine-Express:
"Invitation à la botanique". Inv.: Gu-
sèle Lacourrière. "Histoire des fem-
mes". Avec Suzanne Althaus, de l'Ins-
titut Simone de Beauvoir.
11.30 Df1
Des Québécois de tous âges aux prises
avec des expériences nouvelles et ori-
ginales. Inv.: Claude St-Jean "Je veux
guérir".
12.00 La vie secrète des animaux:
Le téléjournal
12.25 Avis de recherche
13.00 Les nouvelles de Clémence
13.30 Reflets d'un pays
De Trois-Rivières "Les fines herbes"
et "La Coop de tomates de Manseau".
14.30 Cinéma:
"Les dernières neiges du printemps".
Drame réalisé par Raimondo Del Bazio
avec Akim Kellou et Renato Cestini (ré-
1973).
16.30 Histoires de marionnettes.
17.00 Histoire des trains
"La Transbrière": le réseau ferro-
viaire le plus important au monde qui
traverse neuf fuseaux horaires, depuis
St-Petersbourg jusqu'à Vladivostok.
Ce soir
18.00 Nouvelles du sport
18.30 Propos et confidences
Georges Mathieu se raconte (1ère)
Génies en herbe en vacances
19.30 L'incroyable Hulk
Série américaine de science-fiction
mettant en vedette Bill Bixby.
20.30 Hors série:
"Maitres et valets". Feuilleté qui re-
trace la vie d'une famille bourgeoise
de Londres ainsi que de ses domesti-
ques.
21.30 La télévision des autres:
"Le voyage le plus long". Sélection
des premières missions de l'homme
dans l'espace, avant du côté sovié-
tique que du côté américain. Interviews
avec d'éminents astronautes, des di-
recteurs de vols dans la course vers la
lune, des concepteurs des vaisseaux
de l'espace et des scientifiques.
22.30 Téléjournal
23.05 Nouvelles du sport
23.15 Cinéma
"L'apprentissage de Dudley Kravitz".
Comédie dramatique réalisée par Ted
Kotcheff avec Richard Dreyfuss, Mi-
cheline Lantieri, Jack Warden. (Can
74).
Ciné nuit
1.15 "Le jeu du silence". Drame psycholo-
gique réalisé par Jean-François As-
seline avec Sami Frey et Aida Valli. (Fr. 75).
2.45 Fin des émissions.

CFTM

- 11.10 Horaire
11.15 Grignolo & Cie
11.45 Les saintes chéries
12.15 Le dix vous informe
12.30 A la bonne franquette
Inv.: Lenie Scoffie
Votre amie Suzanne
13.00 "Droits et privilèges"
"Ons et Actions" — "Ambiance"
Ciné-Quiz:
"Les détresseurs" (Américain 1966)
Western réalisé par Clint Eastwood
avec Jack Lord, James Farentino, Don Gail-
loway, Melodie Johnson.
13.30 Les satelliépépés
17.00 Les joyeux naufrages
17.30 Quel sera...
18.00 Le 10 vous informe
18.30 J'attends de voir:
Sujet: "Première grossesse: mythes et
réalités".
19.30 Cinéma sur demande:
"L'intruse" (Américain 1971) Drame
de science-fiction réalisé par Gerald
Anderson avec Kim Darby, William
Shatner, Dan O'Hertyly, Drame Varsi.
21.00 Quartier Normand
21.30 Intrigues à la maison blanche
22.29 La quindienne
23.00 Les nouvelles TVA
23.00 Tirages de Loto-Québec:
Provincial/Mini-loto/36
23.00 Sports
23.30 couleur du temps
23.50 Ciné-week-end:
"Le scandale" (Français 1967) Drame
policier réalisé par Claude Chabrol
avec Maurice Ronet, Anthony Perkins,
Yvonne Furneaux, Stéphane Audran.
Ciné-week-end:
1.20 "La maison de l'exorcisme" (It-Hisp-
Alii, 1975) Drame fantastique réalisé
par Mario Bava avec Telly Savalas,
Eliot Sommer, Robert Alda, Alessio
Orano.
1.50 Fermeture

RADIO-QUÉBEC

- 18.30 Magazine encyclopédique:
Un choix de films éducatifs à l'inten-
tion des enfants.
19.00 Les ballets
"L'opéra de la nuit" de Brahms
Avec les membres du New York City
Ballet.
20.00 Station soleil
Sous le signe de la détente, de l'hu-
mour et de la variété, une émission esti-
vale animée par Jean-Pierre Ferland.
Cinéma:
21.00 "Harlan County, U.S.A." Documen-
taire réalisé par Bruce Van Dyke Kopp-
le. En 1973 les mineurs de charbon de
Brookside au Kentucky se mettent
en grève afin d'obtenir le droit d'affi-
liation au puissant syndicat national des
mineurs.

TVQ (Câble)

- 9.30 Laser
Magazine d'actualité pour adoles-
cents. "Les camps palestiniens au Li-
ban" en attendant un territoire. Dans
un camp palestinien du Sud-Liban,
rencontre avec des civils et des mili-
taires qui parlent de culture palesti-
nienne et des racines de leur peuple
sans territoire.
10.00 Les visiteurs du jour:
Magazine d'actualité — Variétés.
Coffret Bernard — Un livre traitant de la
psychiatrie écrit par Jean-Jacques Du-
rand.
10.30 J'ai la mémoire qui flanche
Émission jeu. Inv.: Nino Ferrer.
Les gens d'ici
Entretiens impromptus et inattendus
avec des Français rencontrés dans la
rue ou dans les lieux publics aux qua-
tre coins de la France.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Aujourd'hui la vie:
"L'homosexualité". Comment vit-on
son homosexualité aujourd'hui? Avec
la participation du Dr. Gilbert Tordj-
man, sexologue.
12.30 Théâtre:
"Le père Goriot". D'après le roman
d'Honoré de Balzac, adaptation de
Jean-Louis Bory, avec Charles Vanel,
Bruno Ganiot et Roger Jacquet.
La croisée des chemins:
Méthé Altéry, Annie Fiore, Alain
Musichini et Jean-Pierre Réginal.
14.30 Amont d'ostal de la Collina
Divertissement en occitan (avec sous-
titres) proposé par Marcel Amont. Inv.:
Claude Nougaré, les parents de Nou-
garé, Pierre et Ellette Nougaré, Rosine
Marthe, Pierre et Ellette Nougaré, Rosine
Marthe et Fubert Cant.
15.30 Passez donc me voir:
Inv.: Rufus, François Valéry et Gérard
Humbert.
16.00 Actualités régionales
17.00 Laser
Magazine d'actualité pour adoles-
cents. "Pascal Pinton: une mort sus-
pecte".
17.30 Les visiteurs du jour:
Magazine d'actualité — Opéra: Jean-
Philippe Laffont, baryton de l'Opéra
de Paris.
18.00 J'ai la mémoire qui flanche
Émission jeu. Inv.: Nicoletta
Cattaneo.
Les gens d'ici
Entretiens impromptus et inattendus
avec des Français rencontrés dans la
rue ou dans les lieux publics aux qua-
tre coins de la France.
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie:
"La mauvaise pente". Avec la partici-
pation de Mme Sabatini, juge pour en-
fants à Paris, Mme Jeanne Combar-
pant, psychanalyste au Centre de création
de recherche et de culture de Grenoble,
auteur de "Les défenses de la peur" et
de René Chaboud, auteur de "Justice
sans provision".
20.00 Opéra: Viva Mexico
Opéra de Francisco Lopez avec José
Villamor, Martine Noël, Lucette Baillet,
Nadine Capri, Georges Blanes, Michel
Mayou, Claude Juvet.
22.15 Une gloire du XIXe siècle: Rosa Bon-
heur
Rosa Bonheur (1822-1899) fut le pre-
mier animalier le mieux aimé et le plus
calibré de la seconde moitié du XIXe
siècle.
23.15 Passez donc me voir:
Inv.: Marie-Simone Bernard, Josyane
Hossang, Jean Dessailly, Marie-Olle

- PHIQUE: 1455 de Maisonneuve O. (879-
4349) — "Sherlock Jr." de Buster Keaton
(E.U. 1924). "College" de James W. Horne
(E.U. 1927). 19 00: 18 00: 19 00: 20 00: 21 00:
12 00: 13 00: 14 00: 15 00: 16 00: 17 00: 18 00:
19 00: 20 00: 21 00: 22 00: 23 00: 24 00: 25 00:
26 00: 27 00: 28 00: 29 00: 30 00: 31 00: 32 00:
33 00: 34 00: 35 00: 36 00: 37 00: 38 00: 39 00:
40 00: 41 00: 42 00: 43 00: 44 00: 45 00: 46 00:
47 00: 48 00: 49 00: 50 00: 51 00: 52 00: 53 00:
54 00: 55 00: 56 00: 57 00: 58 00: 59 00: 60 00:
61 00: 62 00: 63 00: 64 00: 65 00: 66 00: 67 00:
68 00: 69 00: 70 00: 71 00: 72 00: 73 00: 74 00:
75 00: 76 00: 77 00: 78 00: 79 00: 80 00: 81 00:
82 00: 83 00: 84 00: 85 00: 86 00: 87 00: 88 00:
89 00: 90 00: 91 00: 92 00: 93 00: 94 00: 95 00:
96 00: 97 00: 98 00: 99 00: 100 00: 101 00: 102 00:
103 00: 104 00: 105 00: 106 00: 107 00: 108 00:
109 00: 110 00: 111 00: 112 00: 113 00: 114 00:
115 00: 116 00: 117 00: 118 00: 119 00: 120 00:
121 00: 122 00: 123 00: 124 00: 125 00: 126 00:
127 00: 128 00: 129 00: 130 00: 131 00: 132 00:
133 00: 134 00: 135 00: 136 00: 137 00: 138 00:
139 00: 140 00: 141 00: 142 00: 143 00: 144 00:
145 00: 146 00: 147 00: 148 00: 149 00: 150 00:
151 00: 152 00: 153 00: 154 00: 155 00: 156 00:
157 00: 158 00: 159 00: 160 00: 161 00: 162 00:
163 00: 164 00: 165 00: 166 00: 167 00: 168 00:
169 00: 170 00: 171 00: 172 00: 173 00: 174 00:
175 00: 176 00: 177 00: 178 00: 179 00: 180 00:
181 00: 182 00: 183 00: 184 00: 185 00: 186 00:
187 00: 188 00: 189 00: 190 00: 191 00: 192 00:
193 00: 194 00: 195 00: 196 00: 197 00: 198 00:
199 00: 200 00: 201 00: 202 00: 203 00: 204 00:
205 00: 206 00: 207 00: 208 00: 209 00: 210 00:
211 00: 212 00: 213 00: 214 00: 215 00: 216 00:
217 00: 218 00: 219 00: 220 00: 221 00: 222 00:
223 00: 224 00: 225 00: 226 00: 227 00: 228 00:
229 00: 230 00: 231 00: 232 00: 233 00: 234 00:
235 00: 236 00: 237 00: 238 00: 239 00: 240 00:
241 00: 242 00: 243 00: 244 00: 245 00: 246 00:
247 00: 248 00: 249 00: 250 00: 251 00: 252 00:
253 00: 254 00: 255 00: 256 00: 257 00: 258 00:
259 00: 260 00: 261 00: 262 00: 263 00: 264 00:
265 00: 266 00: 267 00: 268 00: 269 00: 270 00:
271 00: 272 00: 273 00: 274 00: 275 00: 276 00:
277 00: 278 00: 279 00: 280 00: 281 00: 282 00:
283 00: 284 00: 285 00: 286 00: 287 00: 288 00:
289 00: 290 00: 291 00: 292 00: 293 00: 294 00:
295 00: 296 00: 297 00: 298 00: 299 00: 300 00:
301 00: 302 00: 303 00: 304 00: 305 00: 306 00:
307 00: 308 00: 309 00: 310 00: 311 00: 312 00:
313 00: 314 00: 315 00: 316 00: 317 00: 318 00:
319 00: 320 00: 321 00: 322 00: 323 00: 324 00:
325 00: 326 00: 327 00: 328 00: 329 00: 330 00:
331 00: 332 00: 333 00: 334 00: 335 00: 336 00:
337 00: 338 00: 339 00: 340 00: 341 00: 342 00:
343 00: 344 00: 345 00: 346 00: 347 00: 348 00:
349 00: 350 00: 351 00: 352 00: 353 00: 354 00:
355 00: 356 00: 357 00: 358 00: 359 00: 360 00:
361 00: 362 00: 363 00: 364 00: 365 00: 366 00:
367 00: 368 00: 369 00: 370 00: 371 00: 372 00:
373 00: 374 00: 375 00: 376 00: 377 00: 378 00:
379 00: 380 00: 381 00: 382 00: 383 00: 384 00:
385 00: 386 00: 387 00: 388 00: 389 00: 390 00:
391 00: 392 00: 393 00: 394 00: 395 00: 396 00:
397 00: 398 00: 399 00: 400 00: 401 00: 402 00:
403 00: 404 00: 405 00: 406 00: 407 00: 408 00:
409 00: 410 00: 411 00: 412 00: 413 00: 414 00:
415 00: 416 00: 417 00: 418 00: 419 00: 420 00:
421 00: 422 00: 423 00: 424 00: 425 00: 426 00:
427 00: 428 00: 429 00: 430 00: 431 00: 432 00:
433 00: 434 00: 435 00: 436 00: 437 00: 438 00:
439 00: 440 00: 441 00: 442 00: 443 00: 444 00:
445 00: 446 00: 447 00: 448 00: 449 00: 450 00:
451 00: 452 00: 453 00: 454 00: 455 00: 456 00:
457 00: 458 00: 459 00: 460 00: 461 00: 462 00:
463 00: 464 00: 465 00: 466 00: 467 00: 468 00:
469 00: 470 00: 471 00: 472 00: 473 00: 474 00:
475 00: 476 00: 477 00: 478 00: 479 00: 480 00:
481 00: 482 00: 483 00: 484 00: 485 00: 486 00:
487 00: 488 00: 489 00: 490 00: 491 00: 492 00:
493 00: 494 00: 495 00: 496 00: 497 00: 498 00:
499 00: 500 00: 501 00: 502 00: 503 00: 504 00:
505 00: 506 00: 507 00: 508 00: 509 00: 510 00:
511 00: 512 00: 513 00: 514 00: 515 00: 516 00:
517 00: 518 00: 519 00: 520 00: 521 00: 522 00:
523 00: 524 00: 525 00: 526 00: 527 00: 528 00:
529 00: 530 00: 531 00: 532 00: 533 00: 534 00:
535 00: 536 00: 537 00: 538 00: 539 00: 540 00:
541 00: 542 00: 543 00: 544 00: 545 00: 546 00:
547 00: 548 00: 549 00: 550 00: 551 00: 552 00:
553 00: 554 00: 555 00: 556 00: 557 00: 558 00:
559 00: 560 00: 561 00: 562 00: 563 00: 564 00:
565 00: 566 00: 567 00: 568 00: 569 00: 570 00:
571 00: 572 00: 573 00: 574 00: 575 00: 576 00:
577 00: 578 00: 579 00: 580 00: 581 00: 582 00:
583 00: 584 00: 585 00: 586 00: 587 00: 588 00:
589 00: 590 00: 591 00: 592 00: 593 00: 594 00:
595 00: 596 00: 597 00: 598 00: 599 00: 600 00:
601 00: 602 00: 603 00: 604 00: 605 00: 606 00:
607 00: 608 00: 609 00: 610 00: 611 00: 612 00:
613 00: 614 00: 615 00: 616 00: 617 00: 618 00:
619 00: 620 00: 621 00: 622 00: 623 00: 624 00:
625 00: 626 00: 627 00: 628 00: 629 00: 630 00:
631 00: 632 00: 633 00: 634 00: 635 00: 636 00:
637 00: 638 00: 639 00: 640 00: 641 00: 642 00:
643 00: 644 00: 645 00: 646 00: 647 00: 648 00:
649 00: 650 00: 651 00: 652 00: 653 00: 654 00:
655 00: 656 00: 657 00: 658 00: 659 00: 660 00:
661 00: 662 00: 663 00: 664 00: 665 00: 666 00:
667 00: 668 00: 669 00: 670 00: 671 00: 672 00:
673 00: 674 00: 675 00: 676 00: 677 00: 678 00:
679 00: 680 00: 681 00: 682 00: 683 00: 684 00:
685 00: 686 00: 687 00: 688 00: 689 00: 690 00:
691 00: 692 00: 693 00: 694 00: 695 00: 696 00:
697 00: 698 00: 699 00: 700 00: 701 00: 702 00:
703 00: 704 00: 705 00: 706 00: 707 00: 708 00:
709 00: 710 00: 711 00: 712 00: 713 00: 714 00:
715 00: 716 00: 717 00: 718 00: 719 00: 720 00:
721 00: 722 00: 723 00: 724 00: 725 00: 726 00:
727 00: 728 00: 729 00: 730 00: 731 00: 732 00:
733 00: 734 00: 735 00: 736 00: 737 00: 738 00:
739 00: 740 00: 741 00: 742 00: 743 00: 744 00:
745 00: 746 00: 747 00: 748 00: 749 00: 750 00:
751 00: 752 00: 753 00: 754 00: 755 00: 756 00:
757 00: 758 00: 759 00: 760 00: 761 00: 762 00:
763 00: 764 00: 765 00: 766 00: 767 00: 768 00:
769 00: 770 00: 771 00: 772 00: 773 00: 774 00:
775 00: 776 00: 777 00: 778 00: 779 00: 780 00:
781 00: 782 00: 783 00: 784 00: 785 00: 786 00:
787 00: 788 00: 789 00: 790 00: 791 00: 792 00:
793 00: 794 00: 795 00: 796 00: 797 00: 798 00:
799 00: 800 00: 801 00: 802 00: 803 00: 804 00:
805 00: 806 00: 807 00: 808 00: 809 00: 810 00:
811 00: 812 00: 813 00: 814 00: 815 00: 816 00:
817 00: 818 00: 819 00: 820 00: 821 00: 822 00:
823 00: 824 00: 825 00: 826 00: 827 00: 828 00:
829 00: 830 00: 831 00: 832 00: 833 00: 834 00:
835 00: 836 00: 837 00: 838 00: 839 00: 840 00:
841 00: 842 00: 843 00: 844 00: 845 00: 846 00:
847 00: 848 00: 849 00: 850 00: 851 00: 852 00:
853 00: 854 00: 855 00: 856 00: 857 00: 858 00:
859 00: 860 00: 861 00: 862 00: 863 00: 864 00:
865 00: 866 00: 867 00: 868 00: 869 00: 870 00:
871 00: 872 00: 873 00: 874 00: 875 00: 876 00:
877 00: 878 00: 879 00: 880 00: 881 00: 882 00:
883 00: 884 00: 885 00: 886 00: 887 00: 888 00:
889 00: 890 00: 891 00: 892 00: 893 00: 894 00:
895 00: 896 00: 897 00: 898 00: 899 00: 900 00:
901 00: 902 00: 903 00: 904 00: 905 00: 906 00:
907 00: 908 00: 909 00: 910 00: 911 00: 912 00:
913 00: 914 00: 915 00: 916 00: 917 00: 918 00:
919 00: 920 00: 921 00: 922 00: 923 00: 924 00:
925 00: 926 00: 927 00: 928 00: 929 00: 930 00:
931 00: 932 00: 933 00: 934 00: 935 00: 936 00:
937 00: 938 00: 939 00: 940 00: 941 00: 942 00:
943 00: 944 00: 945 00: 946 00: 947 00: 948 00:
949 00: 950 00: 951 00: 952 00: 953 00: 954 00:
955 00: 956 00: 957 00: 958 00: 959 00: 960 00:
961 00: 962 00: 963 00: 964 00: 965 00: 966 00:
967 00: 968 00: 969 00: 970 00: 971 00: 972 00:
973 00: 974 00: 975 00: 976 00: 977 00: 978 00:
979 00: 980 00: 981 00: 982 00: 983 00: 984 00:
985 00: 986 00: 987 00: 988 00: 989 00: 990 00:
991 00: 992 00: 993 00: 994 00: 995 00: 996 00:
997 00: 998 00: 999 00: 1000 00: 1001 00: 1002 00:
1003 00: 1004 00: 1005 00: 1006 00: 1007 00: 1008 00:
1009 00: 1010 00: 1011 00: 1012 00: 1013 00: 1014 00:
1015 00: 1016 00: 1017 00: 1018 00: 1019 00: 1020 00:
1021 00: 1022 00: 1023 00: 1024 00: 1025 00: 1026 00:
1027 00: 1028 00: 1029 00: 1030 00: 1031 00: 1032 00:
1033 00: 1034 00: 1035 00: 1036 00: 1037 00: 1038 00:
1039 00: 1040 00: 1041 00: 1042 00: 1043 00: 1044 00:
1045 00: 1046 00: 1047 00: 1048 00: 1049 00: 1050 00:
1051 00: 1052 00: 1053 00: 1054 00: 1055 00: 1056 00:
1057 00: 1058 00: 1059 00: 1060 00: 1061 00: 1062 00:
1063 00: 1064 00: 1065 00: 1066 00: 1067 00: 1068 00:
1069 00: 1070 00: 1071 00: 1072 00: 1073 00: 1074 00:
1075 00: 1076 00: 1077 00: 1078 00: 1079 00: 1080 00:
1081 00: 1082 00: 1083 00: 1084 00: 1085 00: 1086 00:
1087 00: 1088 00: 1089 00: 1090 00: 1091 00: 1092 00:
1093 00: 1094 00: 1095 00: 1096 00: 1097 00: 1098 00:
1099 00: 1100 00: 1101 00: 1102 00: 1103 00: 1104 00:
1105 00: 1106 00: 1107 00: 1108 00: 1109 00: 1110 00:
1111 00: 1112 00: 1113 00: 1114 00: 1115 00: 1116 00:
1117 00: 1118 00: 1119 00: 1120 00: 1121 00: 1122 00:
1123 00: 1124 00: 1125 00: 1126 00: 1127 00: 1128 00:
1129 00: 1130 00: 1131 00: 1132 00: 1133 00: 1134 00:
1135 00: 1136 00: 1137 00: 1138 00: 1139 00: 1140 00:
1141 00: 1142 00: 1143 00: 1144 00: 1145 00: 1146 00:<

Que ferait la télévision sans la guerre? Moins de propagande

par Jean Basile

Traditionnellement, une partie de la soirée du mardi, à Radio-Canada, est consacrée aux affaires publiques. Durant la saison régulière, c'est *Le Point*, expérience médiocre dont la cote d'écoute, descendante, a stigmatisé les errements. On l'a donc remplacé, durant l'été, par *Première page* (à 21 h 30) dont le nom a été emprunté, on ne sait pourquoi, au journalisme écrit.

C'est une émission hybride. On y présente, avec plus ou moins de bonheur, des reportages achetés à l'étranger, ce qui double l'emploi que l'on en fait dans une autre émission intitulée *La Télévision des autres*, et des reportages locaux. Au fond, il n'y a guère de continuité ni d'esprit. Il s'a-

nullement le statut exceptionnel de notre télévision d'État. On est en droit d'exiger d'elle plus de sérieux et plus de profondeur, quelles que soient les limites des budgets.

Reste le problème des émissions achetées à l'étranger. Dans le cas présent, c'est extrêmement délicat. En effet, la France a une politique officielle, généralement pro-OLP, comme l'on sait. Le reportage que nous présentait *En première page* n'était donc pas un simple compte rendu objectif de la situation mais bien une déclaration politique. C'est l'OLP qui est la victime et c'est Israël l'agresseur. Pas un mot sur les raisons de ce conflit dont on sait, objectivement, qu'il est le symptôme d'une situation complexe et vieille de plusieurs décennies déjà.

En fait, en projetant de tels reportages, Radio-Canada se plie aux vœux de la politique française au Moyen-Orient. Or ce n'est certes pas son rôle que de promouvoir des politiques faites à l'étranger.

En fait, et sans autres preuves, je pourrais soupçonner les responsables de cette émission d'être pro-OLP, si j'en juge par cette émission. Individuellement, c'est leur droit. En tant que téléspectateur, ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse, c'est la vérité du discours et la qualité de la matière que l'on me présente.

Si, comme cela était bien prévisible, le canal 6 ne pouvait pas se payer un magazine d'information de luxe à l'année longue, pourquoi s'est-il lancé dans cette affaire? C'est tout bonnement de la mauvaise planification.

télévision

git essentiellement de faire une émission qui ne coûte pas trop cher et qui maintient à l'heure un type d'émission déterminée, pour que les téléspectateurs ne se désabâtent pas à la regarder. Quelle naïveté!

Mardi dernier, on nous y présentait deux segments. Le plus important des deux était consacré à la guerre qui fait rage en ce moment au Liban (ô saintes guerres, que ferait la télévision sans vous!). Une quarantaine de minutes donc où l'on a emballé, comme on a pu, différents éléments: un reportage français sur le terrain, des commentaires de la correspondante de R.C. à Paris, Madeleine Poulain, de retour du Liban, une entrevue avec l'ambassadeur d'Israël à Paris, une petite table ronde avec des spécialistes locaux, ainsi que quelques éléments historiques.

Ce genre de «package deal» est du journalisme élémentaire qui ne trompe personne sur la qualité du produit présenté. Il s'agit ni plus ni moins que de remettre en marche, sous un emballage plus ou moins nouveau, du vieux matériel. Pauvre Radio-Canada qui en est rendu à pratiquer ce genre de galipettes.

On ne peut que répéter pour le Liban ce qui a déjà été dit pour l'incident des Malouines: les censure nationale (ici, la censure israélienne) font de la plupart des reportages disponibles des actes de propagandes officielles. À quoi cela sert-il, par conséquent, de présenter l'ambassadeur d'Israël à Paris, si l'on sait à l'avance de quelle teneur sera son discours? À quoi cela sert-il de montrer les sempiternelles images de chars d'assaut et de canons, toujours les mêmes et qui sont, de fait, interchangeables? À quoi cela sert-il d'inviter des «représentants officiels» qui vont nous seriner toujours les mêmes histoires, ainsi que l'ont fait les invités de Radio-Canada? Tout cela, c'est de la broue journalistique, du tape-à-l'œil qui ne justifie

Concours de jazz: 7 groupes en lice

par Jacques Larue-Langlois

Si le Festival international de jazz de Montréal permet aux amateurs locaux d'assister aux concerts de quelques-uns des musiciens internationaux les mieux cotés de cet idiome, il importait également que l'événement s'avère profitable aux nombreux jazzmen de chez nous. Or, innovation cette année, la direction du Festival, désireuse d'honorer l'excellence chez les musiciens qui contribuent depuis plusieurs années à faire de Montréal une des capitales du jazz, a mis sur pied le Concours de jazz de Montréal.

Le groupe lauréat de ce concours qui, en l'occurrence, sera connu lors de la soirée de clôture du Festival, dimanche soir, sur la scène du Théâtre Saint-Denis, alors qu'il donnera son spectacle en première partie du concert de Miles Davis, sera ensuite appelé à représenter le Festival international de jazz de Montréal sur scène et sur disque, au pays comme à l'étranger.

Les sept groupes en nomination au Concours de jazz de Montréal se produisent, depuis samedi dernier, au rythme d'un par soir, à 20 h 30, sur la scène de la salle Marie-Gérin-Lajoie de



l'UQAM. Chacun de ces spectacles est enregistré par la Société Radio-Canada et sera retransmis, au cours des mois qui suivent, sur les ondes MF du réseau pan-canadien, dans le cadre de l'émission *Jazz sur le vif*.

Chaque groupe est appelé à jouer ses propres compositions et à présenter un programme d'au moins 60 minutes de matériel original. La participation au concours est limitée à des groupes de six musiciens ou moins qui ne sont pas déjà sous contrat avec une compagnie de disque. Le jury est composé de représentants des médias, des institutions d'enseignement spécialisé et de professionnels du milieu.

En outre de partager le spectacle de clôture avec Miles Davis, le groupe lauréat verra un microsilicon tiré de son spectacle à l'UQAM et pu-

blie dans le cadre de la nouvelle collection de disques lancée par le Festival international de jazz de Montréal et la Société Radio-Canada. Il sera aussi invité à jouer sur la scène du Café-Terrasse lors de la semaine de clôture du Festival du Vieux-Port, du 31 août au 6 septembre, bénéficiant à cette fin d'une somme de \$ 5.000, en plus de se mériter les billets d'aller-retour pour représenter le FIJM en Europe et de participer à une tournée locale sous l'égide du Festival.

Il est à noter que l'organisation et la promotion du Concours de jazz de Montréal sont réalisées avec l'aide du ministère fédéral des Communications, dans le cadre de son programme spécial d'initiatives culturelles et qu'il vise à honorer le lauréat dans un esprit d'excellence et non de compétition.

En dépit de cette nuance de principe faisant la part entre excellence et compétition, il est bien évident, depuis le début du concours, samedi dernier, que les amateurs montréalais, qui se pressent à chaque spectacle, se montrent, selon le cas, des supporters vengeurs du groupe de leur choix. Ces concerts offrent, en vérité une atmosphère d'émulation des plus sympathiques.

Samedi dernier, *Positive Vibrations*, un quintette dirigé par l'excellent trompettiste Charles Ellison ouvrait le bal. Une technique d'ensemble exceptionnelle, unissant Ellison, le saxophoniste Dave Turner (un irréprochable technicien), le contrebassiste Dennis James et le fougues pianiste Jean Beaudet, animait les compositions du leader: des pièces très structurées et arrangées avec finesse. Un jazz astique, fourbi et poli comme un sous-neuf... un peu froid aussi.

Guy Nadon, «le Woody Allen du jazz local», rigoureux batteur mathématique depuis 25 ans à Montréal, dirigeait dimanche soir *La Pollution des sons*, un sextuor composé, outre de la section rythmique que forment, avec Nadon, Michel Ferrari au piano et Jean Pellerin à la «fender bass», de Denny Christianson à la trompette et au flugelhorn, de Maurice Mayer au saxophone alto et soprano, et de Jean Lebrun, sax ténor et flûte traversière. Ici l'écriture musicale est avant tout rythmique et un peu conventionnelle mais extrêmement structurée tout en laissant place à une certaine interaction entre les musiciens, particulièrement entre le bassiste et le leader/batteur. Technique

d'ensemble réussie et son sec, rugueux et parfaitement stimulant comme en témoignait, lors du concert, un public enthousiaste.

Noir sur blanc c'est le quatuor qu'a assemblé Michel Dubeau. Il joue les saxophones alto et ténor, la clarinette basse et la flûte traversière sur la rythmique que lui procurent Jocelyn Bérubé à la guitare, Sylvain Gagnon à la contrebasse et Michel Grenier à la batterie. L'ensemble s'avère parfois fort inspiré mais d'un éclectisme de genre qui rend difficile de le situer avec précision. Les solistes sont parfois excellents, les arrangements de qualité mais le spectacle manque nettement d'homogénéité.

Mardi soir permettait la prestation du *Trio Jean Beaudet*, sans contredit le plus enlevé et le plus imaginaire des pianistes locaux. Avec l'excellent David Gelfond à la contrebasse et Jacques Masson à la batterie fantaisiste, Beaudet ouvre des horizons nouveaux à la musique de jazz. C'est sa virtuosité personnelle avant tout qui prime et qui lance la musique dans des directions inexplorées ici où, hélas, il arrive au groupe de se perdre rythmiquement. Le batteur en effet est davan-

Suite à la page 12

COSTA-GAVRAS TRIOMPHE à CANNES

PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
JACK LEMMON
SISSY SPACEK

un film de COSTA-GAVRAS

porté disparu
(missing.)

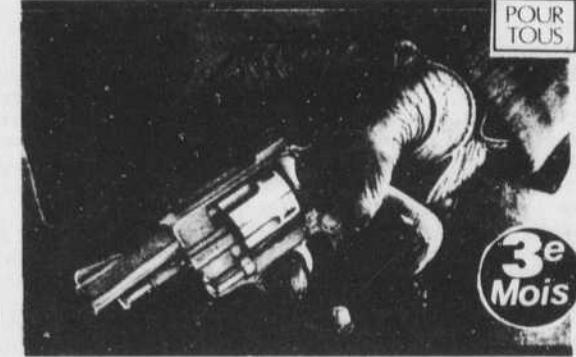
Version Française de
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
CINEMA REX

PALME D'OR
GRAND PRIX DU
FESTIVAL DE CANNES
82

POUR TOUS

Un très bon thriller politique, hyper réaliste.

René Homier-Roy - Bon Dimanche



IL FAUT TUER BIRGIT HAAS

un film de LAURENT HEYNEMANN

avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

LES SONT DE RETOUR!

Venez plonger dans une vague de rire... qui rafraîchira votre été!

la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI



LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES

DANIEL AUTEUIL GUY MARCHAND

Gagnez un voyage pour 2 personnes à St-Tropez gracieusement de l'agence Merlin

Demandez votre coupon de participation lors de votre visite au cinéma

BERRI 3

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

JEAN-TALON

2 RUES À L'EST DE PIERRE 725-7000

BROSSARD 2

MAIL CHAMPLAIN 465-5906

ODEON 2 - LAVAL

CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

CINE-PARC ODEON 1

TRANSCANADIENNE SORTIE (ST-BRUNO) 98

655-0692-655-0697

CINE-PARC LAVAL - 1

AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555

CINE-PARC VAUDREUIL 1

TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154-861-0659

A 10 MINUTES DU CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW

Mardi 12:10 - 2:05

4:00 - 5:55

7:55 - 9:50

Talun 1:40 - 3:25

5:10 - 7:00 - 8:45

(De film aux ciné- parcs plus de film dans vos et sans.)

On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois. Mais j'ai souffert.

— Romy Schneider

4e sem.

18 ANS Adultes

Son Classique

l'important c'est d'aimer

ROMY SCHNEIDER

un film de ANDRZEJ ZULAWSKI

desjardins 1

BASILAIRE 1 288-3141

8 au 10 juillet 1941 11 au 14 juillet 1942
3 jours seulement 4 jours seulement

How green was my valley
WALTER PIDGEON MAUREEN O'HARA

Mrs. Miniver
GREER GARSON WALTER PIDGEON

desjardins 4

LES LOIS IMPLACABLES DU PROFIT... L'EMPRISE TENTACULAIRE DES MULTINATIONALES SUR LA VIE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DES ÉTATS!

UN \$USPENSE signé: HENRI VERNEUIL

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS

HENRI VERNEUIL

3e semaine!

Le PARISIEN 5

480 STE CATHERINE 0 866-3856

12.10, 2.30, 4.50, 7.10 et 9.30

Walt Disney

Un Renard et un Chien s'aimaient comme deux frères!

Rox et Rouky

V.F. de (The Fox and the Hound)

CONDORMAN

le DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

BROSSARD 1

MAIL CHAMPLAIN 465-5906

CINE-PARC CHATEAUGUAY 2

4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659

CINE-PARC ST-JEROME 1

AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773

On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois. Mais j'ai souffert.

— Romy Schneider

4e sem.

18 ANS Adultes

Son Classique

l'important c'est d'aimer

ROMY SCHNEIDER

un film de ANDRZEJ ZULAWSKI

desjardins 1

BASILAIRE 1 288-3141

LES PIÈGES DE LA MER

Des bancs de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti, le périple du commandant Cousteau et de la Calypso au Canada.

Une prodigieuse aventure dans l'une des grandes réserves mondiales de la vie marine!

Un film de Jacques-Yves Cousteau, produit par Jacques Bobet et réalisé par Jacques Gagné.

Une coproduction de la Fondation Cousteau et de l'Office national du film du Canada.

Au Canada, une distribution de l'Office national du film du Canada

Office national du film du Canada

National Film Board of Canada

desjardins 2

BASILAIRE 1 288-3141

L'Italie et la RFA en finale du Mondial

Une défaite que la France n'oubliera jamais...

MADRID. (AFP) — L'Italie, par deux buts de Paolo Rossi face à la Pologne, et l'Allemagne de l'Ouest, au bout du suspense des coups de pieds de réparation, devant une France qui menait pourtant 3-1 dans la prolongation, se disputèrent le titre de champion du monde dimanche soir au stade Bernabeu de Madrid.

Ce sera donc, après les éliminations du Brésil, de l'Argentine, de l'Angleterre et de l'Espagne, la finale attendue entre deux pays qui ont déjà été détenteurs de deux reprises le trophée, mais aucun des centaines de millions de téléspectateurs n'oubliera à quel point les Français ont fait trembler

les champions d'Europe.

Déjà battus lors de leur entrée dans la phase finale par l'Algérie, les Allemands de l'Ouest ont encore énormément souffert et n'ont dû qu'à une succession de miracles de pouvoir encore braver la succession de l'Argentine. Qui aurait pu imaginer en effet, au moment où les Français menaient 3/1 presque au beau milieu de la prolongation, que les hommes de Michel Hidalgo ne seraient pas en finale...

Ils avaient fait admirer un jeu tout en finesse et en subtilité qui, pendant cent minutes, avaient maintenu les Allemands dans leur camp et leur avaient permis d'obtenir trois

buts par un penalty de Platini et deux tirs superbes de Trésor et Giresse.

Jupp Derwall tenta alors l'ultime pari de faire rentrer Karl-Heinz Rummenigge qui était resté sur le banc de touche. Six minutes plus tard, par la grâce de sa vedette, l'Allemagne n'eut plus menée que d'un but (2/3). Six minutes encore et elle était revenue à 3/3 grâce à Fischer. C'était donc l'insoutenable suspense des coups de pied de réparation, inimaginable dans une épreuve de ce niveau, et qui est une condamnation supplémentaire de l'organisation. Stielike manqua certes un tir, mais Six puis Bossis en firent

autant et l'Allemagne était donc qualifiée.

Jupp Derwall: «D'abord un grand compliment à l'équipe de France car il faut louer l'effort français pour le magnifique football qu'ils ont fourni. En ce qui concerne mon équipe, je suis évidemment très heureux que nous ayons pu renverser la vapeur après avoir été menés 3/1. L'entrée de Rummenigge comme joker pendant les prolongations s'est révélée un coup tactique payant».

Michel Hidalgo: «Cette défaite va longtemps rester dans les esprits et elle sera très dure à accepter. Nous avons fait un grand match et som-

mes victimes d'une sorte d'injustice. Le mot de déception est trop faible pour exprimer ce que je ressens moi-même ainsi que tous les joueurs. Cependant, bravo aux Allemands qui, menés 3/1 ont su réagir, se battre et gagner».

L'Italie avait beaucoup moins souffert dans l'après-midi, à Barcelone, devant des Polonais visiblement orphelins, sans leur Zbigniew Boniek. Recroquevillés sur eux-mêmes, manquant d'inspiration, ils ne furent que très rarement dangereux et l'Italie put imposer son organisation, sa discipline, la technique de Conti et surtout le réalisme de Paolo Rossi redevenu le meilleur avant-centre du monde. Un coup de patte en première mi-temps, un coup de tête en seconde, et l'Italie toute entière pouvait exploser de joie.

Ainsi se retrouveront face à face dimanche deux formations au palmarès sensiblement identiques (deux victoires et une défaite en finale) qui se connaissent fort bien mais qui ne se sont encore rencontrées qu'à trois reprises en Coupe du monde.

En 1962 au Chili, et en 1978 à Buenos-Aires, elles s'étaient séparées sur de tristes résultats nuls (0/0), mais en 1970, au Mexique, elles avaient offert l'un des plus beaux spectacles de l'histoire du «Mondial» avec cette victoire italienne 4/3 après prolongation.

En finale ensuite, les Italiens avaient payé leurs efforts supplémentaires. Cette fois, ce sont les Allemands qui vont se présenter fatigués...



Le Français Michel Platini et le Ouest-Allemand Pierre Littbarski se disputant le ballon près du but de la RFA. (Photolaser AP)

Explosion de joie en Allemagne

BONN (AFP) — Oubliée la défaite contre l'Algérie, oubliée la victoire contre l'Autriche, les Allemands de l'Ouest ont explosé de joie, hier soir, après le coup de pied de réparation de Horst Hrubesch qui qualifiait la RFA pour la finale du Mondial 82.

Dans toutes les brasseries

du pays où la bière coulait à flot depuis le début de la soirée, les «aficionados» ouest-allemands n'en croyaient pas leurs yeux.

Pendant 120 minutes, et surtout pendant les tirs de réparation, ils avaient tremblé pour leur équipe. Une équipe, qui selon l'avis de la plupart

des téléspectateurs, a été, sur l'ensemble de la partie, inférieure aux Français sur le plan technique.

«Vous n'avez pas eu de chance et les Allemands ont été plus résistants», affirmaient les larmes aux yeux un connaisseur qui voit maintenant la RFA battre l'Italie et devenir, une nouvelle fois, cham-

pionne du monde...

Si les Allemands n'ont pas cru à la victoire pendant le match, une enquête d'opinion réalisée par l'institut Wicket, avant la partie, indiquait cependant que 64 pour cent des personnes interrogées croyaient à la qualification de leur pays pour la finale.

Déception et amertume en Pologne

VARSOVIE (AFP) — La défaite des footballeurs polonais devant les Italiens a plongé leurs compatriotes dans une déception et une amertume qui contrastaient avec l'euphorie qui avait suivi la qualification pour les demi-finales au détriment de l'URSS. Personne en Pologne n'avait songé à cette défaite et tous les pronostics accordaient la victoire aux hommes de Pechniczek. La déception en a été d'autant plus vive, à l'image d'un téléspectateur qui a défenestré son récepteur pour abréger le supplice.

Bien avant le coup d'envoi, les rues de Varsovie étaient désertes. Elles le sont restées pendant tout le match et les transports en commun ont circulé à un rythme ralenti.

Tres confiants, les Polonais voyaient déjà les leurs en finale et ne rejetaient pas l'idée de la disputer contre les Français. Mais au fil des minutes, cette conviction a fondu comme neige au soleil, et au coup de sifflet final, tous faisaient grises mines.

Mais les Polonais savent perdre et ceux qui ont été interrogés par la télévision comme le célèbre entraîneur Casimir Gorski ainsi que Zbigniew Boniek (en direct d'Espagne) ont reconnu que les «Azzurri» avaient été meilleurs et qu'ils avaient remporté une victoire méritée. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, ils ne s'en réjouissent pas moins d'être dans le carré des meilleurs équipes au monde.

Des légions de Romains enrubanés de vert-blanc-rouge acclament le président du conseil Giovanni Spadolini — baptisé «porte-fortune» de l'é-

quipe azurra au Mondial —, des cohortes de supporters se rendant en procession bruyante Place St-Pierre, tapant sur des casseroles et des couvercles, sous les fenêtres du pape polonais, Jean-Paul II: Rome a basculé, hier soir, dans une énorme fête des que fut connue la qualification à la finale de l'équipe d'Italie.

M. Spadolini, qui venait d'évoquer devant le sénat les spectres d'une 42e crise ministérielle et de l'austérité, a été ovationné par une foule en délire comme jamais chef de gouvernement italien n'eût osé en rêver. Il avait assuré, le 2 juillet dernier, aux «azzurri» qu'ils vaincraient...

Partout, les mêmes scènes animées par des centaines de milliers de Romains: embouteillages monstres pavés de tricolore, adolescents amonçant des strip-tease sur le toit de voitures pleines de tifosi agitant des drapeaux.

Batteries de cuisine, sifflets, avertisseurs bloqués, voitures et motocyclettes traînant dans leurs sillages des séries de boîtes de conserve...

Toute l'Italie a participé à la fête. On a même vu, sur les côtes calabraises, des groupes de

Colombie: décision en décembre

MADRID. (AFP) — Une décision définitive sur la tenue de la Coupe du monde 1986 en Colombie sera prise par le comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) le 16 décembre prochain à Zurich.

touristes suisses et allemands s'unir au hurlement «Italia, Italia» des tifosi et des adolescentes défilant en bikini, en

brandissant une grande photo de Paolo Rossi, à Naples, pétards, feux de bengale et d'artifice ont salué l'événement.

Annonces classées 286-1200

■ Appartements/logements à louer

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première insertion de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

■ Régulières

Chaque parution coûte \$5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout additif coûte \$0.20 chacun. Minimum: deux parutions.

■ Encadrées

\$0.65 la ligne agate. Minimum \$10.40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

286-1200

(annonces classées seulement)

Pour tout autre service

844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avoir aussi matelas toutes grandeurs à prix d'usines. 207 St-Basile, Tél: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 ou 10192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

■ Antiquités

ANTIQUITES QUÉBÉCOISES à vendre, vente privée. 849-9777 de 9 à 5 h. 12-07-82

■ Appartements/logements à louer

OUTRE-MONT, 7^e, \$560, 3 c.c., salon double à manger, 2 grands balcons, cuisine et réfrigérateur. 2e étage. 272-0292. 12-07-82

OUTRE-MONT, rue Ducharme, 6^e avec cave, chauffage, libre 1^{er} juillet, air chaud, cuisinière, réfrigérateur. 484-5819. 12-07-82

N.D.G., bas duplex, chauffé, eau chaude, garage, jardin, laveuse-sécheuse, cuisinière, réfrigérateur. \$600. 484-4938 ou 488-9181. 10-07-82

VAN HORNE/DECELLES, 3^e, demi sous-sol, rez-de-chaussée, libre 1^{er} juillet, air chaud, cuisinière, réfrigérateur. 484-5819. 12-07-82

N.D.G. Duquette, Rez-de-chaussée, duplex, 6^e, foyer, garage, sous-sol, chauffage séparé, près métro, Villa Maria, libre \$700. 486-9575. 12-07-82

ADJ. OUTRE-MONT, U. de M., haut de luxe, duplex pierre, 9 pièces + 1/2 s.b., clair, foyer, naturel, planchers chêne, vitrage plombé, cuisinière, réfrigérateur, garage \$825. 733-8994. 12-07-82

V.M.R., 1602 Dunkirk, 6^e, équipé, foyer, entrée séparée, garage, chauffé, taxes payées, heures de visite: le soir de 19 à 21h. 731-7064. 12-07-82

ILE-DES-SOEURS, rue Berlioz, sous-location à juillet 83. 4^e, balcon, garage, aussi mobilier et articles à vendre si désiré. 769-1416. 10-07-82

AHUNTSIC, grand 5^e, chauffé, haut de duplex, bord de l'eau, libre 1^{er} août. \$450/mois. 522-1688. 288-2339. 12-07-82

VAN HORNE près de Wilderton, 4^e, très bon état, ensoleillé, appareils, 1^{er} août. \$340. 389-2125. 526-2123. 19-07-82

EDOUARD MONTPEIT, 4^e, boiserie, appareils, superbe, 1^{er} août. \$435. 389-2090. 19-07-82

OUTRE-MONT ADJACENT, 8^e, bonne condition, libre immédiatement. \$550 par mois. 274-2289. 12-07-82

VIEUX-MONTREAL, beaux appartements neufs, 5^e pièces, cuisines aménagées, foyer, poutres antiques, murs de briques, 2 s.b., possession immédiate. \$500. F. Bihard. 934-1818, 482-1143. 849-8782. 13-07-82

CEDAR 2^e pas hôpital Général de Montréal, 1^{er} + 3^e + 4^e, Concorde 935-5321. 19-07-82

AHUNTSIC, bas duplex, sous-sol décoré, 3 chambres, bureau, 2 bains, 3 stationnements, tapis, ventilateur, broyeur, lave-vaisselle, armoire, 6 à 9 p.m. 12-07-82

OUTRE-MONT, haut duplex, 6^e, très ensoleillé, chauffage électrique, garage, tout voir. \$575. 272-0771. 12-07-82

■ Autos/Motos

A VENDRE \$3500. (Prix ferme). Cadillac Fleetwood, 77, complètement équipée (air, cruise control, etc.). 77 000 milles. Mécanique A1. 277-9919. 13-07-82

PEUGEOT 505 SR, manuelle à vendre. 323-6690. 12-07-82

VOLVO 76, 62 000 milles, impeccable, \$2800. 282-0877, soir: 274-9207. 10-07-82

HONDA Accord, 1980, 60 000 km, 4 portes, manuelle 5 vitesses, chauffage moteur, radio AM-FM. 769-1416. 10-07-82

■ Bateaux à vendre

VOILIER "Epopee", Bristol 27" 1972, dédoublé, 4 voiles, fibre de verre, tirant 4'5", 5 places à coucher, moteur essence, V.H.F., bouée, entièrement équipé pour croisière. \$22 000. 514-324-0690. 10-07-82

■ Bureaux à louer

ST-HUBERT & Rachel, bureau de professionnel meublé avec vue, à louer. 849-4848. 273-5257. 12-07-82

4 PIÈCES, chauffage électrique, \$250/mois. De préférence organisme culturel ou social. C. Lafrance, 45, Jarry est. 389-4233. 15-07-82

COIN SHERBROOKE, ST-HUBERT, tout rénové, + ou - 200 p.c., près métro Sherbrooke, 1^{er} août, petit édifice, \$10 le pied, stationnement. 667-4336. 2-8-82

DE 3000 à 1200 p.c., \$7, le p.c., tout inclus, diviseurs, air climatisé, près métro. Louez maintenant et obtenez 2 mois gratuits. 844-2595. 12-07-82

2500 p.c., bureaux complètement neufs et très clairs, \$5.95 net le p.c., toutes commodités, diviseurs. Louez maintenant et obtenez 2 mois gratuits. 844-2595. 12-07-82

ST-DONAT, bord du lac, chalet bois rond, foyer, 3 c.c., chauffage électrique, terrain 18 000 p.c., pas d'agent. Mtl. 667-6624. St-Donat 819-424-7396. 12-07-82

■ Chalets à vendre

LAC DES FRANCAIS, Ste-Marceline, superbe chalet hiver-été, terrain paysager, plage exceptionnelle. S. Malo, agent. 759-9542. 588-4252. C.E. Cr. 10-07-82

■ Condominium à vendre

ST-LAURENT, 750 MontPellier, condo 4^e, \$49 000. Tél. 744-5482, ou 747-6367. 12-07-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Brossard: 676-8155. Miami (Edouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques, assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Fermes à vendre

FERME LAITIÈRE RÉGION NICOLET, 130 acres, maison brique 34 x 42, 7 pièces, étable 30 x 110, Porcherie 30 x 70. Remise pour machinerie 35 x 55, 30 vaches, quota 300 000 litres de lait. Machinerie complète. Prix: \$240 000, hyp. \$141 800 à 9%. Après 6h PM, (514) 564-2035. 10-07-82

■ Gardienne

PERSONNE SÉRIEUSE pour garder bébé de 5 mois. 5 jours semaine, légers travaux ménagers. Références exigées. 486-0250. 12-07-82

■ Locaux commerciaux à louer

A REPENTIGNY, locaux commerciaux de 1 500 p.c. sur boulevard, Brien et espaces à bureaux de 500 p.c. à 1 800 p.c. au 491 rue Notre-Dame. 581-4580 ou 585-7666. 10-07-82

■ Maisons à louer

A LOUER, Mascouche Heights, grande maison, 4 c.c., 2 s.b., 48 000 p.c. de terrain. Tél.: 477-9168. 14-07-82

ADJ. V.M.R., cottage 3 c.c., sous-sol, 1^{er} bain, grand jardin, près transport, \$850/mois. 731-4021 après 18h. 10-07-82

WESTMOUNT, belle, grande maison sur Mount Stephen avenue, 5 c.c., 2^e bain, foyer, foyer, \$1000. Libre 1^{er} oct. 82. Appelez: 653-8362. Après 6h PM. 16-07-82

BROSSARD, proximité du pont et transport, 3 chambres, s. à manger, sous-sol fini, garage, références demandées, libre 1^{er} septembre 484-7634. 12-07-82

■ Maison de campagne à louer

ANCIENNE maison restaurée, meublée antiques, près Mont Orford et Chénouillet. Chauffage électrique, foyer, poêle, Couché 4 personnes. Route déblayée. Septembre à mai. \$4 000. 819-843-6288. 12-07-82

■ Maisons de campagne à vendre

CANTONS DE L'EST, St-Venant de Herford, grande maison, 10 pièces, 10 pièces, chambres, ateliers, dortoirs; jardin, montagne, rivière; site enchanteur; occupation exceptionnelle. Possibilité vente en copropriété. 819-658-3750 ou 658-3679. 10-07-82

MONT ORFORD près Chénouillet. Maison centenaire restaurée. Beau terrain paysagé. Dix pièces. Grand studio ou boutique attenante. Planchers pin, foyer, chauffage, etc., refaits. \$65 000. 819-843-6288. 12-07-82

■ Oeuvres / objets d'art

OEUVRES D'ART, tableaux, Aymon, Richard, De Laite. 849-4848. 273-5257. 12-07-82

■ Occasions d'affaires

BATISSEZ votre commerce, débutez à temps partiel. Investissement minime, aucun risque, possibilités énormes, pour gens sérieux. S. & C. Mailhot. 463-3748. 10-07-82

■ Offres d'emploi

RECHERCHE A COMPTER

Du 1^{er} septembre 1982

École secondaire Régionale

Glengarry

— Anglais (chef de section)

— Sciences (biologie/chimie)

1^{er} septembre 82 au 31 janvier 83 (1^{er} semestre)

Veuillez faire parvenir votre demande écrite avant mardi le 20 juillet 82 à:

M. René Gauthier, Directeur,

Rue Principale nord,

KOC 1A0, 525-3110.

10-07-82

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE, temps plein ou partiel. 849-4848. 273-5257. 12-07-82

JEUNE FEMME, bilingue, belle personnalité, responsable pour travail dans boutique de lingerie féminine. Entrevues: lundi 12 juillet 10h-30 à 1h. 2035 Crescent. 12-07-82

■ Propriétés à vendre

OUTRE-MONT

Maison de rêves

Maison de style Tudor, face à un parc magnifique. Grandes pièces ensoleillées. Boiserie, vitraux. \$289 000. Hyp. 16.5% jusqu'en 1986.

Vente privée 739-9783

10-07-82

■ Copropriétaire

RECHERCHE

Duplex, N.D.G., près métro, 3 c.c., s. à manger avec vaisselier encastré, salon, foyer naturel, balcon, solarium.

486-9748

13-07-82

NAPOLÉON, logement 4^e, sur 2 étages en copropriété, rénovations exclusives et personnalisées, cour intérieure. \$38 500. 849-4004, 842-3656. 10-07-82

A VENDRE: Très beau cottage à Beaconsfield, 4 chambres à coucher, foyer, terrain de 12 000 p.c., talus du gouvernement \$3 000. Financement intéressant. 767-9934 pour rendez-vous ou renseignements. 10-07-82

■ Propriétés à vendre

A LOUER, Mascouche Heights, grande maison, 4 c.c., 2 s.b., 48 000 p.c. de terrain. Tél.: 477-9168. 14-07-82

ADJ. V.M.R., cottage 3 c.c., sous-sol, 1^{er} bain, grand jardin, près transport, \$850/mois. 731-4021 après 18h. 10-07-82

WESTMOUNT, belle, grande maison sur Mount Stephen avenue, 5 c.c., 2^e bain, foyer, foyer, \$1000. Libre 1^{er} oct. 82. Appelez: 653-8362. Après 6h PM. 16-07-82

BROSSARD, proximité du pont et transport, 3 chambres, s. à manger, sous-sol fini, garage, références demandées, libre 1^{er} septembre 484-7634. 12-07-82

■ Maisons de campagne à louer

ANCIENNE maison restaurée, meublée antiques, près Mont Orford et Chénouillet. Chauffage électrique, foyer, poêle, Couché 4 personnes. Route déblayée. Septembre à mai. \$4 000. 819-843-6288. 12-07-82

■ Maisons de campagne à vendre

CANTONS DE L'EST, St-Venant de Herford, grande maison, 10 pièces, 10 pièces, chambres, ateliers, dortoirs; jardin, montagne, rivière; site enchanteur; occupation exceptionnelle. Possibilité vente en copropriété. 819-65

«Gulf Canada fait revivre ce vieux gisement.»

Dzintra Ziemelis
Directrice - Récupération secondaire
Ressources Gulf Canada Inc.

Au tout début du forage à Fenn-Big Valley, le pétrole, propulsé par une pression souterraine énorme, jaillissait à la surface. C'est d'ailleurs ce qui se passe dans la plupart des puits de pétrole. Lorsque la pression diminue, on utilise des pompes pour soutirer encore plus de pétrole du roc poreux. Mais là encore, 70% du pétrole représentant des millions de barils, demeure souvent logé dans le roc à des milliers de mètres sous terre.

L'équipe de scientifiques et d'ingénieurs de Gulf Canada a mis au point un procédé qui permettrait d'extraire encore une quantité appréciable de pétrole, soit l'équivalent du tiers de ce que le gisement a déjà produit. Gulf est prête à investir des millions de dollars pour mettre en oeuvre ce programme sans autre garantie que le jugement de ses spécialistes. Les résultats pourraient nous rapprocher de l'autosuffisance pétrolière.

Au cinéma, on a tous vu jaillir dans la cour du héros un geyser d'or noir. C'est pourquoi on s' imagine que le pétrole est emprisonné dans une cavité souterraine dont il suffit de percer le plafond.

En fait, le pétrole est logé dans des formations rocheuses qui sont souvent tout aussi solides qu'un bon vieux trottoir de béton. Le roc est imbibé de pétrole comme un beigne bien trempé dans le café. Des nappes souterraines d'eau et de gaz exercent des pressions vertigineuses qui propulsent le pétrole à travers les couches rocheuses perméables hors du puits.

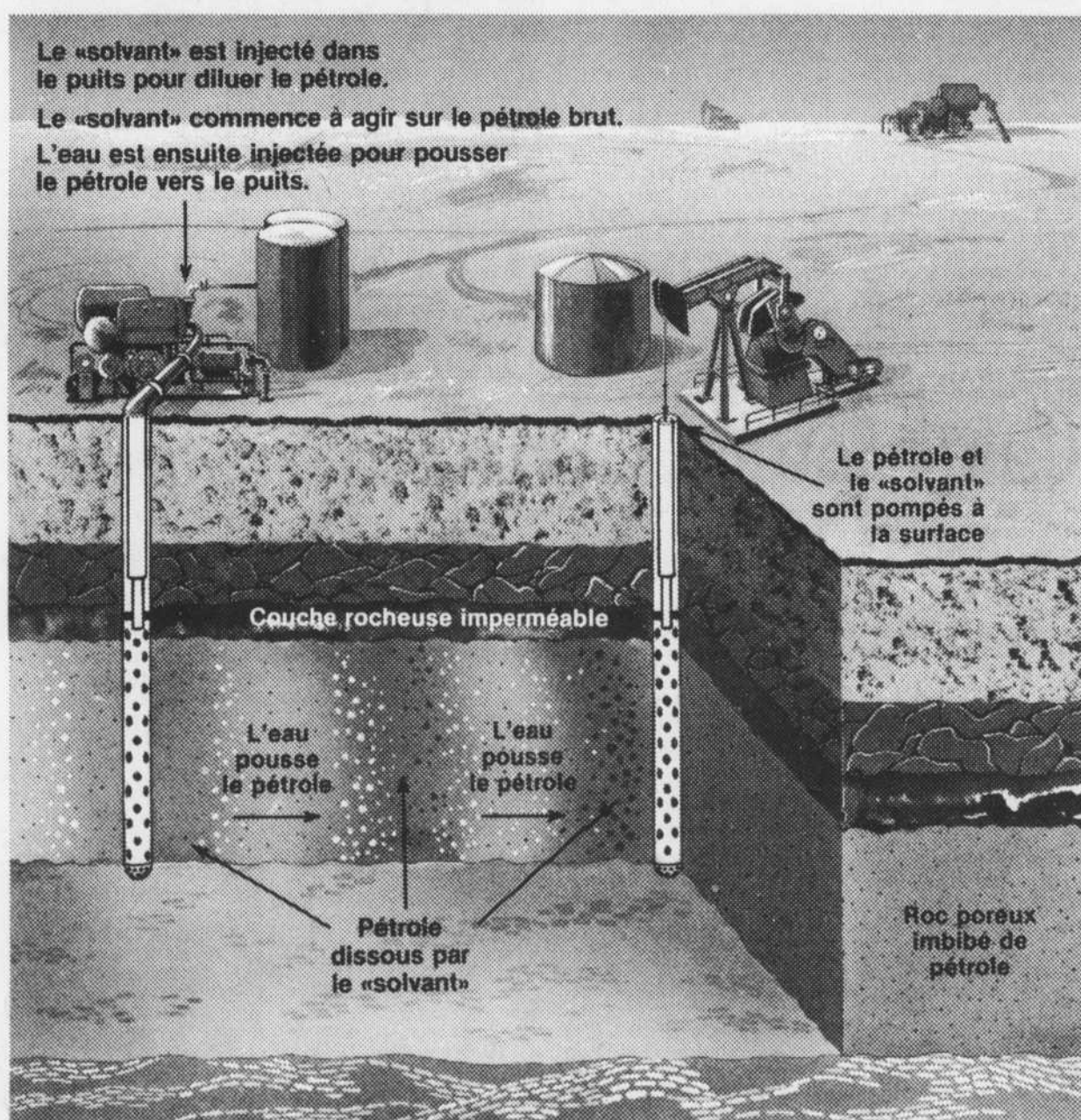
Un mois, un an ou des années plus tard, cette pression diminue. Le pétrole s'écoule alors doucement dans le puits et des pompes le montent à la surface. Même si ces opérations peuvent durer des années, 70% du pétrole brut, ou des millions de barils, demeure souvent logé dans le roc.

Investissement de \$20 millions

Les scientifiques, techniciens et ingénieurs de Gulf Canada étudient une



Dzintra Ziemelis a obtenu son diplôme en ingénierie de l'université du Manitoba en 1970. Directrice de la récupération secondaire, Madame Ziemelis participe au programme de récupération secondaire de Fenn - Big Valley depuis le début. Elle est une parmi les quelque 10 000 Canadiens qui font de Gulf Canada une des plus importantes compagnies pétrolières intégrées au Canada. Pendant ses moments libres, Madame Ziemelis aime faire du ski, des excursions dans la nature et du camping.



Depuis la découverte du gisement de Fenn - Big Valley en 1950, Gulf Canada en a extrait 16 millions de barils de pétrole. Il en reste encore 18 millions. Les spécialistes de Gulf Canada ont mis au point une technique qui consiste à injecter dans le roc un solvant pour dissoudre le pétrole. Ce pétrole sera ensuite poussé vers le puits par un jet d'eau injecté sous pression. Gulf Canada devra déboursier, pour les installations et le solvant, plus de \$20 millions avant de savoir si le jet d'eau donnera les résultats escomptés.

méthode permettant d'extraire davantage de pétrole.

Il s'agit d'injecter un solvant dans les couches rocheuses imbibées de pétrole afin de le dissoudre pour le rendre plus léger, plus fluide et faciliter sa circulation à travers le roc poreux. Le pétrole subit ainsi une opération semblable au nettoyage à sec qui enlève les taches de graisse sur les vêtements, à l'aide d'un solvant. On injecte ensuite de l'eau sous pression. Cette eau force littéralement le pétrole à travers le roc poreux, vers le puits.

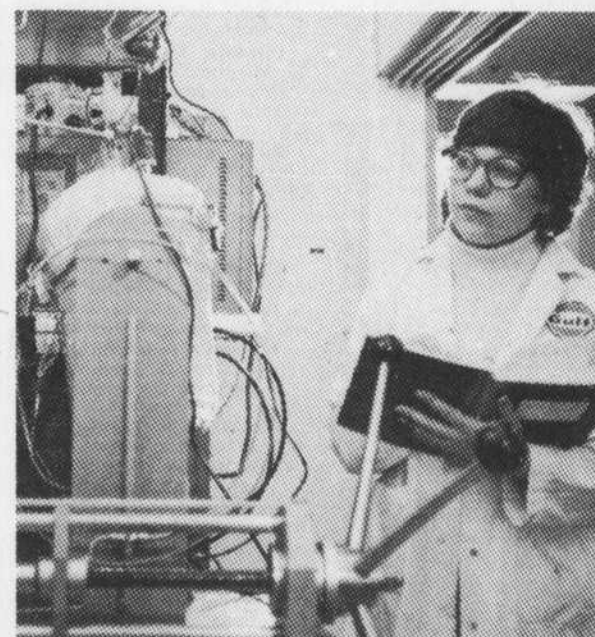
Aussi simple qu'elle semble l'être, cette technique est fort complexe et comporte de nombreux risques. Chaque gisement présente ses particularités, et le solvant agit différemment selon la composition du roc. Le solvant (un mélange de gaz naturel, de propane et

de butane) devra être injecté en rotation avec l'eau pendant quatre ans, à un coût de \$20 millions, avant de donner des résultats concrets.

Des méthodes semblables de récupération secondaire telles que nous les appelons, ont déjà été utilisées. Gulf Canada a mis en oeuvre ce projet spécifiquement pour le gisement de Fenn-Big Valley. Il s'agit d'un projet canadien pour répondre aux besoins du Canada.

Prospection en laboratoire

Au Centre de recherche de Gulf Canada à Sheridan Park, situé à 20 milles à l'ouest de Toronto, les scientifiques font des essais du solvant sur des échantillons de pétrole venant de Fenn - Big Valley. Ils tentent de dissoudre le pétrole en reproduisant dans un petit bac de laboratoire la pression, le



Au Centre de recherche de Gulf Canada à Sheridan Park, Vera Belopolsky, ingénieur chimiste, fait des essais sur des échantillons de pétrole du gisement de Fenn - Big Valley en Alberta. L'objectif: comprendre comment le solvant se mélange au pétrole brut compte tenu de la pression, du volume et de la température sous terre.

volume et la température du réservoir souterrain. Les résultats sont encourageants.

Ce pétrole, nous n'avons pas à le chercher, nous savons où il se trouve. Les spécialistes de Gulf Canada explorent jusqu'aux limites de la science et des frontières du pays pour assurer au Canada une réserve suffisante de pétrole que nous n'aurons pas à acheter à l'étranger.

Pour obtenir plus d'informations sur les différentes méthodes de récupération secondaire du pétrole, veuillez écrire à M. R. H. Fenner, directeur des Affaires publiques, Gulf Canada Limitée, 130, rue Adelaide ouest, Toronto (Ontario) M5H 3R6.



GULF CANADA LIMITÉE